

1997

Conception de la discipline des élèves en classe selon les professeurs des écoles secondaires privées de Bujumbura : Etude comparative selon le niveau socio-économique des écoles

Girukwigomba, Ernest

UB, FPSE

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1833>

Téléchargé depuis le dépôt institutionnel officiel de l'Université du Burundi

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES
DE L'EDUCATION

**CONCEPTION DE LA DISCIPLINE DES ELEVES EN CLASSE SELON LES
PROFESSEURS DES ECOLES SECONDAIRES PRIVEES DE BUJUMBURA :
ETUDE COMPARATIVE SELON LE NIVEAU SOCIO-ECONOMIQUE DES ECOLES**

Par
Ernest GIRUKWIGOMBA

Sous la Direction du :
Professeur Lazare NTAWURISHIRA

Mémoire présenté en vue de
l'obtention du grade de Licencié
en Psychologie et Sciences de
l'Education

Bujumbura, Janvier 1997

D E D I C A C E

A notre regrettée grand-mère Elisabeth

NTEZIRIBA

A notre regretté père

A notre chère mère

A nos meilleurs amis

Nous dédions ce mémoire

REMERCIEMENTS.

Au terme de ce travail, nous avons le plaisir d'exprimer nos sentiments de reconnaissance à l'endroit de toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à sa réalisation.

Nous pensons premièrement à Monsieur le professeur Lazare NTAWURISHIRA qui a bien voulu diriger le présent travail. Ses riches conseils et remarques nous ont servi dans la réalisation de ce travail. Qu'il trouve notre gratitude pour s'être bien disponibilisé malgré ses autres obligations.

Nous remercions également tous nos éducateurs en commençant par nos parents, tous nos enseignants depuis l'école primaire jusqu'à l'Université du BURUNDI.

A nos informateurs des établissements d'enseignement privé qui ont accepté volontier de nous fournir des renseignements dont nous avons besoin, nous disons merci.

Nos sentiments de gratitude s'adressent également à l'endroit des personnes qui nous ont soutenu matériellement. Nous pensons à Madame Marie-Solange RUTAYISIRE, J.Berchmans RUSIMBI, Zozime VYUBUSA qui se sont sacrifiés pour que cette oeuvre voie le jour.

Enfin à tous ceux qui nous ont soutenu de différentes façons; Jeanine RENGUKA, J.Paul BANDUSHA, Léopold MANIRAKIZA, Joseph BIMENYIMANA, Joseph NIYONGABO, nous disons GRAND MERCI.

Ernest GIRUKWIGOMBA.

Liste des abréviations.

B.E.R.	: Bureau d'Education Rural
B.E.P.E.S.	: Bureau d'Etudes des Programmes de l'Enseignement Secondaire
Fréq.	: Fréquence
N.S.E.	: Niveau Socio-Economique
N.S.E.B.	: Niveau Socio-Economique Bas
N.S.E.E.	: Niveau Socio-Economique Elevé
X ² cal	: Khi-carré calculé
P.U.F	: Presses Universitaires Françaises
U.B	: Université du Burundi
F.P.S.E	: Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

Table des matières

	Pages
1. Introduction générale	1
2. Motivation du choix du sujet	3
 <u>I^{ère} Partie : FONDEMENTS THEORIQUES DE LA RECHERCHE</u>	
<u>CHAP I: Définition des concepts</u>	5
I.1. L'autorité	5
I.2. La liberté	6
I.3. La discipline	8
I.4. L'indiscipline	9
I.5. L'obéissance	10
I.6. La désobéissance	10
I.7. La sanction	11
 <u>CHAP II : L'organisation de l'enseignement au Burundi</u>	13
II.1. L'enseignement public	13
II.2. L'enseignement privé	14
II.2.1. Les écoles consulaires	16
II.2.2. Les écoles d'initiative privée	17
 <u>CHAP III : Les facteurs qui peuvent perturber la discipline en classe</u>	18
III.1. L'autorité de l'enseignant	18
III.2. Le rapport affectif enseignant-enseigné	21
-III.3 . Le problème de l'autorité et de la discipline en classe	24
III.3. 1. Le problème de l'autorité en classe..	24
III.3. 2. Le problème de la discipline en classe	26
III.4 L'éducation reçue en milieu familial de l'élève ...	27

II^{ème} Partie : CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

CHAP IV : Problématique, Hypothèses et Variable34

 IV.1. Problématique34

 IV.2. Hypothèses38

 IV.2.1. Hypothèse générale38

 IV.2.2. Hypothèses opérationnelles38

 IV.3. Variable : Le niveau socio-économique des écoles ...39

CHAP V : Méthode de recherche40

 V.1. Instrument de recherche : le questionnaire40

 V.2. Circonscription du terrain de recherche42

 V.3. Description du terrain d'enquête42

 V.3.1. Le Lycée de JABE42

 V.3.2. Le Lycée NTAHANGWA45

 V.3.3. L'école Indépendante48

 V.3.4. L'école Internationale50

 V.4. La pré-enquête52

 V.5. Le déroulement de l'enquête proprement dite52

 V.6. La détermination de l'échantillon53

 V.7. Dépouillement et procédé de traitement
des résultats.....55

 V.7.1. Dépouillement55

 V.7.2. Procédé de traitement des résultats56

 a . Le seuil de probabilité56

 b . Le nombre de degré de liberté57

III^{ème} Partie : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES
RESULTATS

THEME 1 : - L'appréciation de la discipline des élèves par les
professeurs61

 - Conclusion du thème 180

THEME 2: - Les facteurs influençant la discipline en classe ...	81
- Conclusion du thème 2	102
THEME 3: - La sphère relationnelle entre les différents partenaires éducatifs	104
- Conclusion du thème 3	117
Les suggestions en rapport avec la mise en valeur de la discipline dans les écoles secondaires.....	118
Conclusion générale	121
Bibliographie	128
ANNEXE : LE QUESTIONNAIRE	131

INTRODUCTION GENERALE.

Dans toute organisation en général et l'organisation scolaire en particulier, les partenaires doivent oeuvrer sous une bonne conduite pour atteindre les objectifs fixés.

En effet, dans le domaine de l'éducation scolaire, la discipline est un fait complexe d'une complexité due surtout à la nature de relations qui se créent entre les enseignants et les élèves. L'enseignant a affaire à des personnalités différentes et il a le devoir d'attirer l'attention de tout le monde dans la recherche et la poursuite d'un but commun. Il parviendra à sa manière de maintenir un climat général d'union pour un objectif commun à condition qu'il y règne la discipline.

Souvent, les points de vue des professeurs divergent au sujet de la discipline, selon que leur jugement porte sur telle ou telle autre classe. C'est à penser que les élèves changent de comportement selon le professeur en face. Ces changements de comportement engendrent l'indiscipline.

Face au problème de l'organisation de la classe, les professeurs réagissent différemment;

. Certains gèrent la situation par une application stricte du règlement en recourant à la sanction. Néanmoins, est-il qu'il n'est pas toujours évident que le comportement désiré par l'éducation en punissant est installé chez l'élève puni. A ce propos MAKARENKO (A) nous dit :

" Je suis personnellement convaincu que la punition n'est pas tellement bienfaisante mais je suis convaincu aussi que quand il faut punir l'éducateur n'a pas le droit de ne pas punir. "1

. D'autres se voient débordés par l'indiscipline de leurs élèves et se soucient seulement de matière. André BERGE ne soutient pas ces types d'éducateurs lorsqu'il nous dit ceci :

" La liberté de l'enfant restreint la puissance de l'adulte; elle est même ressentie par quelques uns comme une sorte de mutilation. Mais ce qui est pire pour l'éducateur, c'est qu'il ne peut plus prévoir ni contrôler ce que fera cette partie qui s'est détachée de lui une fois livrée à elle-même. Aussi l'angoisse le saisit-elle parfois : il est presque toujours enclin à penser que l'enfant abandonné à sa propre inspiration est semblable à un fauve échappé, dont on ne peut attendre que le pire. "2

Il revient alors aux éducateurs de pouvoir concilier ces deux tendances opposées; l'autoritarisme et le laisser-faire. Cela permettra à la classe d'être équilibrée par rapport au souci d'autorité ressenti chez le professeur et la liberté ressentie chez l'élève.

1 MAKARENKO(A), Problèmes de l'Education scolaire soviétique, Moscou, Edt du progrès, 1962, p.82

2. BERGE(A), La liberté dans l'Education, éd scarabée, Paris, 1964, p.64

Motivation du choix du sujet.

Le choix du sujet de ce travail découle du milieu social que nous avons vécu. Ce dernier nous a permis de comprendre certains problèmes qui se posent dans les écoles secondaires privées de BUJUMBURA dont quelques unes ont déjà fait l'objet d'étude et de recherche.

Il n'est pas rare d'entendre une certaine opinion qui taxe d'indisciplinés les élèves des écoles secondaires privées, et même les professeurs se lamentent au sujet de l'indiscipline de leurs élèves. L'enseignement privé est un domaine peu exploité au point de vue organisationnel. Nous avons choisi d'en étudier l'organisation de la discipline. Elle constitue en effet une pierre angulaire de tout système éducatif.

Nous pensons aussi que dans beaucoup d'écoles secondaires privées, l'encadrement n'est pas bien assuré et nous voulons vérifier le fondement de cette pensée. Enfin, en tant que futur éducateur, nous soutenons que dans tout établissement, le respect d'autrui permet à tous les partenaires de bien accomplir leur mission.

Qu'en est-il alors des écoles secondaires privées de BUJUMBURA ? nous croyons que nous aurons la réponse dans les conceptions de la discipline des élèves en classe selon les professeurs des écoles secondaires privées de BUJUMBURA.

IÈRE P A R T I E :
FONDEMENTS THEORIQUES
DE LA RECHERCHE

CHAP. I : DEFINITION DES CONCEPTS.

I. Pour élucider notre sujet, nous avons jugé bon de définir ces quelques concepts : l'autorité, la discipline, la liberté, l'indiscipline, l'obéissance, la désobéissance et la sanction.

I.1. L'autorité.

Selon MUCCHIELLI,

" Une autorité est une qualité de la structure du groupe, ce qui veut dire que le fait même qu'un groupe se structure, s'organise, se donne des buts, se met à exister comme groupe, donne naissance à l'autorité, celle-ci étant un aspect inévitable et normal de la structure elle-même.

Il poursuit en disant,

" Cela ne veut pas dire que l'autorité se personnalise nécessairement, cela ne veut pas dire que quelqu'un s'empare forcément de l'autorité et devient chef,...

Cela veut d'abord et simplement dire que dès que s'engage le processus de structuration spontanée d'un groupe, apparaît une fonction collective qui est un pouvoir de régulation et de contrôle des conduites. Au fond, l'organisation du groupe fait surgir le groupe comme être supérieur à ses semblables et imposant des devoirs entre ses membres."³

³ MUCCHIELLI (r.), Psychologie de la relation d'autorité, Paris, éd. ESF, 1978, P.23.

Il ressort de cette définition de MUCCHIELLI que l'élève doit être autonome, et une autonomie véritable est celle qui naît de la coopération grâce à laquelle l'enfant développe avec ses semblables les notions de règles. C'est par la coopération que l'élève acquiert en effet les notions de l'obligation, du permis et du défendu et par laquelle il prend conscience que finalement sa liberté a des limites qui l'empêchent d'agir n'importe comment.

Pour l'élève, il faut une autorité qui se distingue de celle qui use de la contrainte par ses menaces de retrait d'amour et abandon, de punition ou de chantages affectifs et qui ne fait que provoquer chez lui le sentiment d'insécurité. Cette autorité est défendue par les éducateurs autoritaires.

Parallèlement, nous ne soutenons pas non plus les adeptes de la conception du "laisser-faire" qui pensent que l'élève livré à lui seul s'épanouira dans une perfection sans défaut. Laisser l'enfant à lui seul, ne lui apportera rien du point de vue éducatif, sauf qu'il pourra devenir plus tard un délinquant. Il faut donc essayer de suivre l'enfant sans toutefois le menacer.

I.2. La liberté.

L'attitude des éducateurs se définit en termes de liberté et d'autorité. Il serait cependant absurde de dire que le principe d'autorité soit absolument mauvais et que celui de la liberté soit absolument bon.

André BERGE dans son ouvrage intitulé la liberté dans l'éducation dit :

" Il y a eu toujours et il y aura toujours d'excellents éducateurs sévères et d'excellents éducateurs libéraux, à la condition que la sévérité n'ait pas un caractère de méchanceté agressive et que le libéralisme ne soit pas le signe d'indifférence plus ou moins dissimulée " ⁴

Le professeur L.NTAWURISHIRA nous éclaire aussi lorsqu'il donne une définition de la pédagogie libérale dans son ouvrage L'évolution pédagogique et la société. Il écrit ce qui suit :

" Pour l'éducation libérale, l'action éducationnelle doit partir de l'activité spontanée de l'enfant (..) Il s'agit donc d'une pédagogie qui favorise l'activité libre et spontanée de l'enfant, pour l'orienter, non pas vers des objectifs tracés par l'enfant, mais vers des buts fixés par l'adulte en fonction des besoins de l'enfant même et de la société. " ⁵

Ainsi la liberté de l'élève de l'école privée et l'autorité du professeur ne sont plus posées comme contradictoires. En effet, les initiatives prises par le professeur deviennent condition de la liberté de l'élève.

En conclusion, dans le processus éducatif, les deux notions (liberté et autorité) sont interdépendantes et l'une est condition de l'autre. Il ne peut y avoir d'autorité éducative sans liberté tout comme il ne peut pas y avoir de liberté organisée sans autorité.

⁴ BERGER (A), La liberté dans l'éducation, éd. scarabée, Paris, 1964, p.21

⁵ NTAWURISHIRA (L.), L'évolution pédagogique et la société, Tome 2, Paris, Presses Universitaires Bujumbura, 1989, P.134.

I.3. La discipline.

Robert LAFON définit la discipline comme suit :

" Ensemble de règles de conduite propre à un groupe d'individus ayant des activités communes."⁶

Ceci suppose donc que l'existence d'un groupe implique automatiquement une certaine discipline. D'une façon générale, la discipline ne se situe pas au niveau individuel mais plutôt au niveau du groupe. Elle permet l'ordre, le travail, la moralité à l'école. La discipline permet également à chacun des membres du groupe-classe une maîtrise de soi et oblige à dominer ses instincts et limiter ses fantaisies.

Le but principal de la discipline c'est l'ordre. Celui-ci est fondé sur les limites naturelles de la liberté et permet à tout en chacun d'exercer ses propres droits. Dans une classe, la discipline est nécessaire pour assurer le succès aux études et une formation morale des enfants. Paul FOULQUIE dans Dictionnaire de la langue pédagogique considère la discipline comme

" l'ensemble des règles de conduite imposées aux membres d'une collectivité spécialement scolaire ou militaire ou que l'on s'impose à soi-même. "⁷

De toutes ces définitions, il ressort que la discipline sert de référence pour l'ordre et la prévention des erreurs qu'on risque de commettre. Si ces erreurs sont commises, on s'en inspire pour la correction.

⁶ LAFON (R.), Vocabulaire de Psychopédagogie et de Psychiatrie de l'enfant, Paris, P.U.F, 1963, P.155.

FOULQUIE(P), Dictionnaire de la langue pédagogique, Paris, PUF, 1971, p.130

Nous appellerons donc discipliné, un individu qui est maître de lui et qui peut par conséquent disposer de lui-même ou suivre une règle de vie.

I.4. L'indiscipline.

L'indiscipline est une manifestation de l'inadaptation. Elle est toujours la réaction compensatrice d'une personnalité qui, ne voulant ou ne pouvant pas s'affirmer normalement dans un sens déterminé cherche un exutoire dans un autre sens anormal.

Néanmoins, il arrive souvent de qualifier un enfant d'indiscipliné alors qu'il ne l'est pas réellement, par exemple la révolte d'adolescence.

Selon Robert LAFON, l'indiscipline est un :

" manquement aux règles de conduite du groupe qui constitue l'ensemble des élèves de la classe ou les enfants du groupe éducatif. " ⁸

Nous optons pour cette définition dans notre travail parce qu'elle vise directement le groupe-classe, mais faut-il souligner aussi que l'indiscipline peut s'observer dans toute organisation sociale, elle est donc le manquement aux règles du groupe.

⁸ LAFON (R.), Op cit. P.321.

I.5. L'obéissance.

LAFON nous définit l'obéissance dans le livre ci-haut cité comme :

" disposition à se soumettre à la volonté et aux ordres d'un autre et à l'exécuter. Que cet ordre soit donné verbalement ou par écrit sous forme de règle ou de loi." ⁹

Cette soumission aux ordres de l'établissement d'une façon générale et plus particulièrement la soumission aux ordres de la classe.

I.6. La désobéissance.

Le même Robert LAFON nous définit la désobéissance comme :

" l'action de refuser ou de faire ce qui est défendu, opposition exercée à l'autorité par quelqu'un ou à la règle établie par l'éducation, la conduite ou la loi. "¹⁰

La désobéissance est très fréquente chez l'enfant à un certain âge; c'est presque un mode de comportement nécessaire à la réalisation de sa personne, de son indépendance, de sa puissance.

On parlera d'indocilité, s'il y a insoumission à des ordres particuliers et d'indiscipline quand il y a opposition à la règle générale.

⁹ LAFON (R.), Op cit P.428.

¹⁰ LAFON (R.), Op cit P.165.

I.7. La sanction.

Paul FOULQUIE dans Dictionnaire de la langue pédagogique nous définit la sanction comme étant

" une mesure prise pour récompenser ou plus ordinairement pour punir. "¹¹

exemple : - approbation d'un enfant qui donne une bonne réponse:
on parlera de sanction positive.
- sanctionner une désobéissance : sanction négative.

Il ressort de cette définition qu'une sanction est une punition ou une récompense consécutive à un des actes accomplis: bons ou mauvais.

Colette HAVASSE dans la liberté et l'autorité devant les enfants de notre temps nous signale que:

" les sanctions sont nécessaires. Elles aident considérablement l'enfant à retenir les interdictions qui sont normales quand on vit en société. Mais ces interdictions doivent constituer la partie mineure de l'éducation qui doit être positive. "¹²

Il est donc utopique de s'imaginer une société d'enfants qui marcherait sans sanctions. Pour être productive, une sanction doit être donnée à froid, dans le calme et rapidement sinon les effets risquent d'être négatifs.

¹¹ FOULQUIE (P.), Op cit P.147.

¹² HOVASSE (C.), La liberté et l'éducation devant les enfants de notre temps, éd. du centurion, 252 p, P.155.

Il s'agit d'amener le coupable à réparer les dégâts qu'il a commis et à remettre les choses en état; il s'agira surtout de ne plus jouer avec un tricheur, ne plus faire confiance à un menteur. On le laisse en quelque sorte être puni par les conséquences de ses actes.

Se trouvant exclu du groupe, il en arrivera à saisir la signification de sa faute; il lui apparaîtra que, par une action contraire aux règles de la coopération, il a rompu le lien de solidarité.

CHAP. II : L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT AU BURUNDI

L'enseignement se répartit en deux types :

- l'enseignement public
- l'enseignement privé

II.1. L'enseignement public.

On compte dans l'enseignement public toutes les institutions scolaires ou écoles créées et organisées par les pouvoirs publics: Etat et Communes.

La gestion de ces écoles, porte essentiellement sur le financement, le recrutement et la rémunération du personnel enseignant, la détermination du programme d'enseignement et le contrôle de son exécution.

L'article 8 du Décret-Loi n°1184 du 29/8/1967 portant l'organisation de l'enseignement au BURUNDI stipule :

" Toute école relevant de l'enseignement public doit :

- 1°) Fonctionner dans les locaux répondant aux conditions d'hygiène et de salubrité suffisante;**
- 2°) Disposer du matériel didactique nécessaire à l'exécution du programme;**
- 3°) Justifier d'un nombre suffisant d'élèves;**
- 4°) Disposer d'un personnel nanti des titres requis ou titulaire d'une dispense;**

- 5°) **Suivre le programme national d'enseignement fixé par le Ministère de l'enseignement primaire et secondaire;**
- 6°) **Se soumettre à l'inspection officielle;**
- 7°) **Ne délivrer de diplômes ou de certificats qu'après des études accomplies dans les conditions fixées par le présent Décret-Loi ou des mesures d'exécution. "**¹³

II.2. L'enseignement privé.

Au début de l'introduction de l'école dans notre pays, les parents ne connaissaient pas le bien-fondé d'envoyer leurs enfants à l'école, mais aujourd'hui, l'intérêt pour l'école s'est fait sentir à tel point que la demande éducative ne peut plus être satisfaite. Cela suppose que le nombre d'enfants scolarisables ne correspond pas à une augmentation des écoles créées et organisées par l'Etat malgré les efforts fournis dans ce sens.

C'est pour cette raison que le gouvernement encourage l'initiative privée dans la création des écoles tant primaires que secondaires.

L'article 9 du Décret-Loi pré-cité réglemente les institutions scolaires privées en stipulant :

" Les institutions ne relevant pas de l'enseignement public sont tenues :

- 1°) **D'obtenir l'autorisation préalable d'ouverture du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire;**

¹³ Bureau d'Education Rurale (B.E.R), Programmes, directives méthodologiques pour les classes de l'école communautaire renové

- 2°) De répondre dans les délais fixés aux enquêtes statistiques effectuées par les services du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire;
- 3°) De se soumettre à l'inspection officielle qui portera sur :
 - a) L'hygiène et la salubrité des locaux scolaires;
 - b) les titres et la qualification du personnel enseignant;
 - c) la fréquentation scolaire. "14

L'ordonnance ministérielle n°610/671 du 7/12/1979 portant organisation de l'enseignement primaire et secondaire privé, a procédé à la mise sur pied d'une commission permanente composée de:

- l'inspecteur général de l'enseignement,
- du directeur de l'enseignement secondaire,
- du directeur de l'enseignement primaire,
- du directeur du Bureau d'Etude des Programmes de l'enseignement technique.

Cette commission vérifie la nécessité d'ouverture d'une école privée, la présentation des objectifs clairs et des programmes de formation, l'existence et la salubrité des locaux et autres infrastructures connexes, la disposition d'un corps d'enseignants qualifiés et la conformité des statuts aux objectifs de formation.

¹⁴ B.E.R, Op; cit P.10.

II.2.1. Les écoles consulaires.

On remarque ici chez nous comme partout ailleurs, des groupes de ressortissants d'un même pays qui s'organisent pour créer des écoles qui, à tous les points de vue s'inspirent du système d'éducation de leurs pays d'origine: ce sont des écoles dites consulaires dont les démarches d'ouverture et d'organisation se font par voie diplomatique.

A titre exemplatif, les Belges ont leur école belge, les Français leur école française, les Zaïrois leur école zaïroise ; il en est de même pour les Grecs et les Suédois. Ces écoles sont reconnues et subsidiées par leurs gouvernements. Les enseignants sont recrutés officiellement et rémunérés par les gouvernements qui supportent ces écoles.

Les écoles consulaires ont le devoir de se conformer aux programmes et aux directives méthodologiques en vigueur dans leurs pays : les inspecteurs officiels les visitent régulièrement. Dans ces écoles, on ne peut pas organiser toutes les sections désirées par les élèves à cause du nombre restreint des professeurs et des élèves ainsi que leur isolement par rapport au pays d'origine.

Il est à signaler que l'école grecque et l'école suédoise ne sont fréquentées respectivement que par des élèves grecs et des élèves suédois. Cette absence d'élèves d'autres nationalités s'explique par des raisons linguistiques et culturelles difficilement adaptables pour d'autres ressortissants et par peu d'intérêt que ces écoles présentent pour les enfants burundais.

D'autres écoles comme l'école zaïroise, l'école française, l'école belge sont plutôt fréquentées par des élèves de toute nationalité, y compris les burundais.

Néanmoins, les écoles belges et françaises sont très sélectives du point de vue socio-économique étant donné que la contribution financière est très élevée.

Les écoles consulaires ont conclu des accords avec le gouvernement du BURUNDI pour que les lauréats de ces dites écoles puissent suivre l'enseignement supérieur du BURUNDI comme les autres.

II.2.2. Les écoles d'initiative privée.

Ce sont des écoles créées et organisées par des particuliers. Pour ouvrir, elles doivent avoir une autorisation émanant du Ministère de tutelle, le Ministère de l'Enseignement Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique. Les écoles d'initiative privée se conforment au même programme que les écoles publiques, celui du B.E.P.E.S. pour toutes les disciplines.

Toutefois, certaines écoles procèdent à des ajustements, à des adaptations au niveau des programmes et au niveau de la langue d'enseignement. Tel est le cas de l'Ecole Indépendante et de l'Ecole Internationale où le français est une langue d'enseignement depuis la maternelle. Les lauréats des humanités ont l'accès à l'université du BURUNDI.

**CHAP. III : LES FACTEURS QUI PEUVENT PERTURBER LA
DISCIPLINE EN CLASSE.**

III.1. L'autorité de l'enseignant.

Le développement harmonieux de la personnalité et l'apprentissage social sont des buts de l'éducation scolaire qui, sous l'autorité de l'enseignant, doit conduire l'enfant ou l'élève à devenir un être sachant se diriger dans les diverses circonstances de la vie.

L'autorité du professeur peut être d'origine extérieure lui conférée par la fonction, comme chez tous ceux à qui sont délégués des pouvoirs de commandement et qui de ce fait, disposent de prérogatives et de droits à l'égard de leurs subordonnés.

Elle peut aussi être d'origine intérieure, de nature personnelle et être constituée par des qualités propres du chef qui a conscience des pouvoirs qui lui sont délégués et de l'usage qu'il doit en faire.

Un enseignant qui n'a que l'autorité attachée à sa fonction, c'est-à-dire qui ne possède pas des qualités personnelles pour l'exercer normalement, est un mauvais chef qui n'agit que par ordres, contraintes et sanctions.

Il existe beaucoup de conflits dans les familles, à l'école, bref dans toute communauté unie, conflits provoqués par ceux qui détiennent une autorité dont ils ne sont pas dignes.

Cela se remarque par exemple chez les parents brutaux, des chefs méprisables ou incapables, des enseignants d'école sans discipline ou au contraire des *bourreaux* d'enfants.

L'enseignant ne peut pas prétendre qu'il possède une autorité personnelle reconnue, au point qu'il n'a presque jamais besoin de recourir aux moyens d'intervention et de sanction que sa fonction lui donne.

Cette autorité se manifeste par son attitude aidante, ses conseils, ses suggestions, l'impression de plénitude et de sécurité qui se dégage de sa personne.

Ils sont privilégiés ceux qui possèdent ce don, qui fait que pour eux, tout est simple et facile.

- Mais, cette autorité personnelle indispensable à l'éducateur qui se refuse à être un dictateur pratiquant le dressage, peut-elle s'acquérir ?
Y' a-t-il des moyens qui permettent d'exercer positivement les tâches de commandement qui sont incluses dans la fonction enseignante ?
- Si on n'est pas né éducateur, peut-on le devenir ?

A toutes ces questions, la réponse est affirmative. En effet, au prix d'un effort persévérant, tout instituteur peut devenir un excellent conducteur d'enfants s'il a pris conscience des facteurs qui constituent le prestige qu'il voudrait posséder.

Signalons tout de suite que dans une classe, ce n'est pas affaire de prestance ou de force physique; chacun connaît ou a dans sa mémoire le souvenir d'un chef, professeur, patron ou militaire, faisant marcher tout un monde sans difficulté malgré sa petite taille ou son air chétif. Ce qui compte ici est surtout affaire d'intelligence, de culture, d'organisation de son travail de contrôle de soi, de volonté et enfin d'auto-éducation; de la connaissance de ses propres caractéristiques : insuffisances, faiblesses, particularités portant à la moquerie : accent, gestes, démarches, expressions parasites revenant dans le langage...

Il s'agira en définitive de cultiver un ensemble de capacités intellectuelles et morales qui affineront la personnalité et permettront de mieux s'affirmer. Elles donneront en plus au professeur les moyens d'avoir dans sa classe une discipline compatible avec les buts de l'éducation. Les enseignants colériques, les tatillons, les agitées créent un climat d'incertitude et de crainte dont se ressentent immédiatement le comportement et le travail des élèves.

En tant qu'éducateur, il faut être toujours maître de ses nerfs, être toujours à la disposition de ses éduqués, ne jamais intervenir sous le coup d'une impression subite ou d'une colère; l'énervement est contagieux, le calme aussi. La douceur doit-être alliée à la fermeté, si l'on veut que règne tout à la fois dans la classe, la confiance, l'ordre, dans le respect des consignes donnés par le maître.

L'enseignant est appelé à corriger son langage et son comportement qui n'exclut pas l'humour, à condition que l'ironie ou la moquerie en soient bannie, ni les moments de détente où l'enseignement peut, pour quelques instants, devenir le grand camarade qui rétablira peu après les distances nécessaires.

En conclusion, un enseignant doit être caractérisé par les qualités suivantes : le sens de ses responsabilités, l'amour de l'enfance, le désir de perfectionnement.

Ces qualités peuvent exister à des degrés divers; il faut alors faire un effort sur soi-même pour les augmenter surtout celles dont on ressent le plus l'insuffisance, ce qui constitue une tâche d'auto-éducation qui ne prend jamais fin.

On ne le répétera jamais assez, les éducateurs : parents ou maîtres, professeurs, doivent se persuader que beaucoup plus qu'ils disent aux enfants dont ils ont la charge, c'est leur attitude en face d'eux, la manière dont ils vivent devant eux, qui sont les éléments déterminants de leur action éducative.

III.2. Le rapport affectif enseignant-enseigné.

La relation enseignant-enseigné se doit de dépasser les limites d'une relation formalisée dans un système de rôles et de statuts. La demande affective doit aller de pair avec la demande du savoir. Dans ces conditions, elle se constitue soit comme désir d'une possibilité de dialogue dénué de toute empreinte scolaire, soit comme une recherche de liens privilégiés, d'un soutien affectif nécessaire pour rompre l'isolement vécu dans le cadre scolaire.

Cette relation doit être vécue de manière à ce que les partenaires de la tâche éducative entretiennent des relations humaines. L'absence de besoin de contact apparaît liée à une séparation instituée par l'organisation de la formation de savoir; en d'autres termes, par l'écart entre l'enseignant et l'enseigné du point de vue du savoir.

Le contact dont il est question ici ne doit pas se limiter à celui entretenu entre les quatre murs, mais les élèves demandent à ce que les enseignants les contactent même en dehors des cours pour discuter sur l'un ou l'autre problème qui intéresse soit directement le cours, soit la vie de l'école. A ce propos, il ne faut pas que les professeurs soient des personnages lointains et inaccessibles.

Ainsi, pour mobiliser la demande du savoir, il s'avère nécessaire qu'un courant affectif se développe entre les enseignants et les élèves; que la relation pédagogique se dégage d'une manière ou d'une autre du processus réificateur que tend à lui assigner l'institution. La condition nécessaire et première pour permettre au processus éducatif de se réaliser, c'est bien de réduire la distance entre les professeurs et les élèves.

Aux yeux des élèves, l'enseignant se présente comme une figure parentale. De par l'écart d'âge entre lui et les élèves, l'enseignant est considéré comme délégué des parents et tous les conseils qu'il donne doivent être teintés d'un caractère affectif.

Toutefois, les élèves n'ont pas toujours une bonne image de leur enseignant, citons quelques exemples : l'agressivité de l'enseignant qui se réfère à ce qu'il ressent comme malveillance volontaire, souci conscient de blesser les élèves, de les ridiculiser et de les humilier aux yeux des autres.

Selon J.FILLOUX,

" Cette agression dont l'enseignant cherche à rendre le groupe complice, apparaît d'autant plus intolérable qu'elle ouvre la voie de satisfaction aux propres pulsions agressives des élèves au dépens d'un bouc-émissaire. La réussite ou l'échec (culpabilité, révolte) de cette satisfaction dépendra soit du degré de vulnérabilité ressenti de la part du bouc-émissaire, soit du fait que cette agression prend ou non support sur le terrain scolaire. "¹⁵

¹⁵ FILLOUX (J.), du contrat pédagogique, Paris Dunod, 1974, pp. 258 - 259

Une autre attitude qui révolte les élèves, c'est le choix d'objets préférentiels : sympathies, favoritismes c'est-à-dire que si l'enseignant noue des relations de sympathie, des relations d'amitié particulières avec quelques élèves surtout de l'autre sexe, ou quelques élèves de sa région, de son ethnie, de sa colline, ou encore des élèves à parenté haut placée, nulle offense ne sera plus impardonnable que celle-là.

L'exigence de justice et de traitement égal pour tous, c'est ce que les élèves réclament le plus chez leurs professeurs, sinon l'enseignant favorise la jalousie, l'hostilité entre les élèves.

A ce propos, S.FREUD cité par J.FILLOUX nous dit ceci :

" On sait avec quelle force, et avec quelle solidarité cette revendication (justice) s'affirme à l'école. Puisqu'on ne peut pas être soi-même le préféré et le privilégié, il faut que tous soient logés à la même enseigne, que personne ne jouisse de faveurs spéciales et de privilèges particuliers. "¹⁶

Il ressort de cette citation que les élèves sont très vulnérables face à une quelconque injustice de la part de l'enseignant. En effet F.MACAIRE et P.RAYMOND le soutiennent en disant :

" Les élèves acceptent une discipline même sévère, un travail excessif, mais se révoltent contre l'injustice. "¹⁷

¹⁶ FREUD (S.) cité par FILLOUX (J.) in Du contrat pédagogique, Dunod 1974, pge 262.

¹⁷ MACAIRE (F.) et RAYMOND (P.), Notre beau métier, manuel de pédagogie appliquée, éd. ,St. Paul, 1964, P.525.

Il faudrait conséquemment que l'enseignant évite toute conduite susceptible de frustrer quelques élèves au dépens des autres. C'est pour cette raison qu'il doit avoir des qualités intellectuelles ainsi que des qualités morales, qui l'aident à exercer son métier avec succès. Il doit avoir un jugement droit, être suffisamment instruit avec des connaissances professionnelles solides.

Du côté moral, il doit être exemplaire quant à son comportement patient, calme, bon, ferme, juste et honnête. Il doit aussi avoir une conscience professionnelle qui n'est rien d'autre que cette volonté constamment tendue vers un meilleur accomplissement de sa tâche, c'est-à-dire pour assurer la qualité et le rendement.

III.3. Le problème de l'autorité et de la discipline en classe.

L'autorité et la discipline ont été depuis longtemps des notions dont la nature vraie ne permet pas une conception univoque pour tout le monde.

III.3.1. Le problème de l'autorité en classe.

Certains conçoivent l'autorité avec un caractère arbitraire, caractère qui se révèle dans les sanctions et les règles de conduite.

Un groupe d'auteurs souligne ce caractère arbitraire en ces mots:

" Le caractère arbitraire de l'autorité apparaît surtout dans l'administration des sanctions et dans la routine et le traditionalisme des règles de conduite à suivre. Les punitions corporelles ou physiques sont les plus nombreuses, probablement

parce que elles sont les plus faciles, les plus immédiates ou les plus sécurisantes pour l'adulte. "18

On voit que ce caractère arbitraire est marqué par la contrainte et la menace. Mais tous les éducateurs ne partagent pas une telle conception de l'autorité et soulignent que la vraie autorité de laquelle peut découler une vraie discipline n'exerce pas une contrainte, qu'elle n'est pas coercitive. Tel est le cas de Mendel qui définit l'autorité comme étant :

" Le pouvoir d'obtenir sans recourir à la contrainte physique un certain comportement de la part de ceux qui lui sont soumis. "19

Pour notre travail nous ajouterions à côté de la contrainte physique toute autre sorte de contrainte (morale, psychologique...)

En effet, la conception de l'autorité diffère d'un auteur à l'autre, d'un enseignant à l'autre. On comprend dès lors que les enseignants qui ont une conception coercitive de l'autorité garderont les élèves sous la menace et le résultat de cette menace est le blocage de l'activité des élèves qui devraient participer à leur propre formation tant morale qu'intellectuelle.

¹⁸ Groupe d'auteurs, Revue des sciences de l'Éducation, Vol II, Numéro 3, Montréal, Automne 1976, P.227.

¹⁹ Mendel (G.), Pour décoloniser l'enfant, sociopsychanalyse de l'autorité, payot, Paris.

III.3.2. Le problème de la discipline en classe.

Comme pour l'autorité, il y a des éducateurs qui conçoivent la discipline sous un angle coercitif seulement et celle-ci se caractérise par la contrainte également. L'attitude de l'enseignant n'a alors d'objectif que celui de faire respecter la règle tandis que celle des élèves à l'égard du professeur est une attitude d'obéissance. A la base de cela, une idée selon laquelle l'enfant ou le jeune en général ne peut faire de bien que si une discipline rigoureuse lui est appliquée.

Cependant, tous les éducateurs ne partagent pas cet avis. Certains intègrent la discipline dans l'ensemble du système éducatif et de la vie de l'enfant. C'est le cas de MAKARENKO qui dit que :

" La discipline n'est pas effet de certaines mesures disciplinaires, mais de tout le système d'éducation, de toutes les circonstances de la vie, de toutes les influences auxquelles sont soumis les enfants. En ce sens la discipline n'est pas la cause, n'est pas la méthode, n'est pas le moyen d'une bonne éducation mais son résultat. "²⁰

John DEWEY soutient à son tour la nature du travail qui selon lui est déterminant pour la discipline en classe. Il dit ce qui suit:

²⁰ MAKARENKO (A.), Problèmes de l'Éducation soviétique, Moscou, Editions du progrès, P.56.

" La nature du travail est la source première de la discipline, travail entendu comme une entreprise sociale à laquelle tous les membres ont l'occasion de contribuer et dont ils sont responsables. "²¹

Partant de ces idées, beaucoup d'enseignants recourent au travail pour assurer la discipline en classe et il leur importe peu que les élèves parlent ou bougent pourvu qu'ils travaillent.

GIRUKWISHAKA (P) montre à son tour que ce n'est pas l'ordre et le silence qui peuvent garantir que les élèves sont disciplinés et qu'ils suivent comme il faut, mais que ce sont l'assiduité, la ponctualité, la bonne volonté, le courage et la persévérance. Il écrit :

" Avoir une bonne discipline dans la classe, ce n'est pas seulement faire régner l'ordre et le silence en se déclarant satisfait si les élèves font semblant d'écouter; c'est au contraire obtenir d'eux l'assiduité, la ponctualité, la bonne volonté, le courage, la persévérance. "²²

III.3. L'éducation reçue en milieu familiale de l'élève.

Les enfants ont besoin plus de modèles que de critiques. Beaucoup de parents se soucient de la meilleure façon d'éduquer leurs enfants, c'est-à-dire de leur donner le sens des responsabilités et de leur apprendre à être disciplinés dans leurs actions et leurs réactions.

²¹ DEWEY (J.) cité par FOULQUIE (P.), Dictionnaire de la langue pédagogique, Paris, P.U.F, 1971, P.130.

²² GIRUKWISHAKA (P.), nos rapports avec nos élèves in Revue Nationale d'Education du Burundi, n°6, Bujumbura, 1965, P.11

En fait la meilleure façon de devenir une personne disciplinée est d'imiter quelqu'un dont nous admirons l'exemple, l'enseignement verbal a certes un rôle à jouer mais certainement pas les menaces.

Plus l'enfant est jeune, plus il admire ses parents, il ne peut d'ailleurs pas faire autrement, il a besoin de croire en leur protection pour se sentir en sécurité. Qui pour l'enfant pourrait avoir plus d'importance que ses parents? Et si les choses sont ce qu'elles devraient être, personne au monde ne l'aime autant ni ne l'entoure de tels soins.

A mesure que l'enfant grandit, il cesse progressivement d'admirer ses parents d'une manière aussi absolue; à mesure que le cercle des relations s'agrandit les parents lui semblent de moins en moins parfaits.

Il y a des familles où les parents n'aiment guère l'enfant, sont déçus par lui ou ne se comportent pas d'une manière à susciter un amour admiratif. Alors l'enfant dans ces conditions peut bien trouver une autre personne qui lui donnera envie de se former à son image.

Le danger est que, l'enfant qui n'a pas pu acquérir précocement le contrôle de soi en imitant ses parents et qui est devenu un adolescent indiscipliné, soit encore mû par son besoin d'un modèle à imiter et finisse par trouver lui-même un idole indiscipliné. L'exemple le plus parlant est celui d'un enfant membre d'une bande de jeunes délinquants, si impressionné par son chef asocial qu'il admire et le copie, avec les conséquences les plus désastreuses pour lui et pour la société.

La discipline avec laquelle ils obéissent à leur chef est une autre preuve du besoin qu'ont les jeunes de se lier à quelqu'un qu'ils admirent, bien qu'ils le fassent pour des raisons qui sont considérées pour la plupart de gens comme mauvaises.

Alors il revient aux parents de s'appuyer sur ce besoin d'attachement pour apprendre à l'enfant à se contrôler à propos de problèmes particuliers et, ce qui est plus important à devenir de façon durable une personne disciplinée. Le comble est qu'il y a des parents, en effet, qui ne sont pas eux-mêmes tellement disciplinés et, à cet égard, ne présentent pas à l'enfant une image claire qu'il pourrait imiter. Bien plus, il y a des parents qui essaient d'enseigner le contrôle de soi en s'y prenant d'une manière qui provoque la résistance de l'enfant au lieu du plaisir d'apprendre. Georges Synders nous dit dans son ouvrage pédagogie progressiste :

" Mettons les jeunes gens devant de grands individus, de grands artistes singuliers; alors, nous l'espérons ils écouteront leurs voix, ils reconnaîtront leurs tourments et peut être, ainsi, il leur prendra envie d'aller eux-mêmes au fond d'eux-même. "²³

Comme l'apprentissage d'une judicieuse discipline commence de très bonne heure, ce sont les adultes ou les parents qui en sont logiquement responsables; ils acceptent volontiers cette responsabilité mais beaucoup moins en montrer l'exemple. Pensons à ce vieux dicton : "fais ce que je dis, et pas ce que je fais"; mais nous répugnons à admettre qu'il convient à l'éducation des enfants.

L'enfant est tout particulièrement impressionné par ses parents quand ils agissent naturellement sans tenir compte des conséquences naturelles. L'exemple de l'amour-propre est si convainquant que l'enfant ne peut guère éviter d'imiter ses parents.

²³ SYDDERS (G.), Pédagogie progressiste, Paris, P.U.F, 1975, P.16

Le père ou la mère qui se respecte personnellement n'a pas besoin de renforcer sa sécurité en exigeant le respect de la part de ses enfants. Le parent le plus expérimenté, sait que le comportement de cet enfant vient d'un manque de jugement dû à l'immaturation, que le temps et l'expérience finiront par corriger.

D'autre part, le fait d'exiger le respect révèle à l'enfant un parent inquiet qui n'est pas convaincu de sa respectabilité. Chaque fois qu'un parent prêche ce qu'il ne pratique pas, la leçon tourne court, en ce sens qu'il n'ira pas au-delà du cas spécifique. Evidemment plus un parent vit en accord avec ses principes, moins il donne d'instructions précises, mieux cela vaut pour l'enfant.

Corriger un enfant, et à plus forte raison lui imposer ce qu'il doit faire, a pour effet d'abaisser son amour-propre en attirant son attention sur ses insuffisances. Même s'il obéit, il ne profitera pas de la critique et la formation de sa personnalité indépendante ne sera pas favorisée. Le fait d'être discipliné par les autres et d'accepter de vivre selon leurs règles, rend le contrôle superflu.

Quand les aspects de la vie et du comportement d'un enfant sont réglementés de l'extérieur, il n'éprouve pas le besoin d'apprendre à se contrôler puisqu'on le fait pour lui. De même, il ne peut apprendre à se contrôler avant d'être assez mûr pour comprendre qu'il s'agit là d'une qualité nécessaire et bénéfique. La punition peut nous contraindre à obéir aux ordres qui nous sont donnés mais cela ne nous apprendra qu'à obéir à l'autorité et non pas à acquérir un contrôle augmentant notre respect de soi.

Ce n'est qu'après avoir atteint l'âge où nous sommes capables de prendre nos propres décisions que nous pouvons apprendre à nous contrôler, cela peut arriver très tôt mais

pas avant de pouvoir raisonner seul, puisque le contrôle de soi est fondé sur le désir d'agir à partir de ses propres décisions elles-mêmes issues de nos propres réflexions. Les parents impatients imposent la discipline, alors que l'enseignement de l'autodiscipline exige du temps et donne l'assurance que l'enfant se conduira bien de lui même.

Le jeune enfant est incapable de distinguer ce qui est normalement bon ou mauvais. Il sait seulement ce qui lui fait bonne ou mauvaise impression, ce qu'il aime ou n'aime pas. Ainsi l'amour filial l'incitera à imiter ses parents, quelle que soit leur moralité, et à s'identifier aussi bien à ce qu'ils ont de bon qu'à ce qu'ils ont de mauvais.

Par exemple, les enfants des parents alcooliques, qui les ont maltraités quand ils étaient en état d'ébriété, deviennent souvent des alcooliques ou en prennent un pour époux. En effet, bien avant que l'enfant ne comprenne le rapport qui existe entre l'alcoolisme et les sévices, il peut avoir appris à admirer ce parent alcoolique pour ses bons côtés.

L'identification au parent a lieu très tôt dans la vie et peut être si solidement ancrée dans les couches les plus profondes de la personnalité en développement qu'elle ne pourra que très difficilement être extirpée par les expériences ultérieures.

Nous savons que par l'effet de l'évolution des conditions générales de la vie, en tous milieux, les enfants sont plus indépendants, moins disposés à obéir à l'autorité des adultes. Ils sont mûris prématurément par des événements qu'ils vivent ou dont ils ont connaissance.

Ils sont finalement à l'image de ces plantes dont la croissance a été trop rapide et qui n'ont pas la résistance dont elles auraient besoin pour se développer normalement.

Le premier ministre dans la campagne de pacification en visite dans les différents ministères (mars 1995) a fait un clin d'oeil aux éducateurs dans les propos suivants :

" ... les parents semblent avoir démissionné devant leur rôle d'éducateur, les professeurs ne semblent pas être à la hauteur; il faut favoriser l'auto-discipline à l'école surtout au secondaire; il ne faut pas que les encadreurs se prennent pour des simples fonctionnaires, ils sont comme des médecins..."²⁴

Les éducateurs ne doivent pas laisser leurs enfants grandir dans le laisser-faire; ils prêcheront toujours par le bon exemple, en isolant celui qui manifeste un comportement indésirable. En intensifiant le désir de bien se conduire et de bien agir, l'enfant acquerra sur ce, le sens du devoir et des obligations qu'il a à l'égard de soi-même et d'autrui. Ainsi il pourra s'intégrer normalement dans la communauté de ses semblables.

²⁴ Premier Ministre Antoine NDUWAYO, dans la Campagne de pacification en mars 1995 (discours prononcé lors de sa visite au Ministère de l'Enseignement Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique.

IIème P A R T I E :
CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

CHAP. IV. : PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES ET VARIABLES.IV.1. Problématique.

Pour une période assez longue, aucun Gouvernement Burundais ne pourra disposer d'assez de moyens financiers pour satisfaire la demande éducative de toute la population scolarisable. Le concours des initiatives privées s'avère dès lors indispensable surtout au niveau du secondaire.

Aussi, comme nous l'avons déjà dit, notre intérêt se porte-t-il sur ces écoles, en vertu de l'importance qu'elles vont revêtir de plus en plus dans l'éducation de nos enfants. Notre attention, nous l'avons vu, s'arrête à la discipline dans ces écoles, particulièrement les écoles secondaires.

Plus d'une personne ignorent en effet, ce qui se passe dans les écoles privées et croient que la discipline y laisse à désirer. Qu'en est-il réellement de la discipline dans les écoles secondaires privées de Bujumbura puisque c'est d'elles que nous nous occupons ?

Les écoles secondaires privées de BUJUMBURA sont fréquentées par des élèves qui, au départ auraient aimé réussir au concours national pour ensuite fréquenter les écoles secondaires publiques. On trouvera d'ailleurs parmi la plupart de ces élèves ceux qui ont refait la sixième année plus de quatre fois.

A défaut de cette réussite escomptée, leurs parents recourent à l'enseignement privé qui dispense le même programme que l'enseignement public. Ayant beaucoup payé pour le minerval, l'élève comme ses parents a du mal à supporter l'échec et aimerait réussir à tout prix. La logique voudrait que l'élève soit ici interpellé à travailler le plus possible pour mériter ladite réussite.

Pour y parvenir, il doit chercher à comprendre. Lorsque le professeur dispense son cours, il doit être attentif en classe, respecter tout le monde et favoriser dans la classe un calme exemplaire.

Nous avons déjà eu l'occasion d'entendre les professeurs et les élèves des écoles secondaires privées se lamenter (quelques uns de ces deux catégories), les premiers disant que les élèves ne sont pas disciplinés en classe, qu'ils ne se donnent pas la peine de travailler...; les seconds, que les professeurs sont méchants, qu'ils attribuent peu de points...

Un professeur nous a affirmé avoir déjà eu un conflit avec les élèves. Le directeur a dû intervenir, et a tranché en privilégiant les élèves comme s'il ne voulait pas perdre le marché. On peut se demander s'il faut mettre au premier rang les points ou la réussite en général et laisser de côté le comportement discipliné qui caractérise un bon élève.

L'élève de l'école privée réclame plus de liberté et oublie souvent que son professeur a besoin à son tour d'une autorité en tant qu'éducateur. Comme le souligne André BERGE dans son ouvrage intitulé La liberté dans l'Education,

" Ce qu'on appelle liberté en Education n'est jamais qu'un certain dosage de liberté et de contrainte car on ne peut pas considérer l'un sans l'autre. Un système pédagogique libéral est un système qui renonce à quelques contraintes mais non à toutes. ²⁵

²⁵ BERGE (A.), La liberté dans l'éducation, éd scarabée, Paris, 1964, ... P.70

A ce propos, notre cher élève doit comprendre qu'un moment survient toujours où son professeur est forcé de s'opposer à certaines activités dont un esprit jeune n'est pas encore capable de prévoir tout seul les conséquences. Le professeur use alors bien de contrainte.

Une autre interrogation nous hante : est-ce que le professeur de l'école secondaire privée de BUJUMBURA, trouve de la facilité à concilier la liberté et la contrainte comme moyens pédagogiques ?

Dans une classe, quand l'ordre règne, quand le calme est observé, le travail devient facile et fructueux et les progrès sont rapides. Sans discipline, le travail en commun est impossible. Cette discipline indispensable pour la bonne marche d'une classe est aujourd'hui plus que nécessaire. Jadis, les parents savaient commander à leurs enfants et étaient obéis; cette autorité était indiscutée. Il faut remarquer qu'actuellement certains parents ne commandent plus et apparemment n'ont plus le temps de le faire.

Le travail qui incombe alors aux professeurs des écoles secondaires privées en particulier, est de réagir pour se faire obéir d'abord et enseigner ensuite. Les élèves acquerront une éducation solide et le respect qu'ils doivent à l'autorité tant familiale que non familiale.

Face à cet état de choses, nous avons jugé bon d'affronter notre sujet en essayant de voir si le N.S.E. des écoles aurait un rôle à jouer quant au bon maintien de la discipline des élèves en classe. Les écoles privées n'ont pas les mêmes moyens tant matériels qu'humains. Certaines sont dotées des salles de classe bien propres et aérées; elles recrutent des professeurs à temps plein, alors que d'autres possèdent des salles de classes en mauvais état, surpeuplées et n'ont pratiquement pas de professeurs à temps plein.

Cette différence se fait remarquer à tous les niveaux. Nous pensons que les professeurs de ces écoles travaillent dans des conditions tout à fait différentes à telle enseigne que la discipline des élèves doive en être touchée.

Dans les écoles secondaires privées, la rémunération des professeurs dépend essentiellement du minerval des élèves. Cela veut dire que si un établissement quelconque est cher (on paie beaucoup) le salaire des professeurs sera élevé. Nous avons aussi pensé que cette différence de rémunération peut affecter la discipline des élèves car ici les professeurs sont motivés différemment.

Nous nous sommes posé alors une troisième question : Est-ce que la différence du niveau socio-économique des écoles a une incidence sur la discipline des élèves en classe ?

C'est en vue de répondre à ces interrogations que nous avons élaboré des réponses provisoires que constituent nos hypothèses de travail.

IV.2. Hypothèses.

IV.2.1. Hypothèse générale.

Les professeurs des écoles secondaires privées de BUJUMBURA à niveau socio-économique élevé croient beaucoup plus que ceux des écoles secondaires privées à niveau économique faible, que la discipline est fonction du niveau socio-économique de l'école.

IV.2.2. Hypothèses opérationnelles.

1. Les professeurs des écoles secondaires privées de BUJUMBURA à niveau socio-économique élevé, croient que leurs relations avec les partenaires éducatifs (de l'école) ne posent pas de problèmes pour l'encadrement de leurs élèves, tandis que les professeurs des écoles secondaires privées de BUJUMBURA à niveau socio-économique bas croient qu'ils rencontrent beaucoup de problèmes dans l'encadrement de leurs élèves.
2. Les professeurs de toutes ces écoles (sans distinction de niveau socio-économique) pensent que la discipline des élèves en classe peut aussi dépendre de la personnalité et de l'expérience du professeur. Par conséquent, dans les classes où il y a indiscipline, elle serait beaucoup plus manifeste chez les professeurs nouveaux que chez les plus anciens.

IV.2.3 Variable : Le niveau socio-économique des écoles.

En réalité, il est difficile de déterminer objectivement le niveau socio-économique. Mais dans notre recherche, nous avons retenu cette variable par le fait que le coût des écoles qui font l'objet de notre recherche diffère sensiblement.

Certaines écoles comme le Lycée International et l'Ecole Indépendante exigent des parents des élèves une contribution financière élevée estimée à au moins 24.000 FBu par élève et par trimestre. Elles se montrent sélectives et s'adressent par conséquent à une clientèle généralement en provenance des familles "aisées" c'est-à-dire d'un statut socio-économique élevé.

Parallèlement, certaines autres écoles exigent des parents des élèves une contribution financière relativement "faible". C'est le cas notamment du Lycée de JABE, du Lycée de NTAHANGWA qui font payer respectivement; 9.000 FBu au Lycée de JABE et 7.000 FBu au Lycée de NTAHANGWA pour le cycle inférieur et 8000 FBu pour le cycle supérieur.

En choisissant cette variable, nous avons pensé que ces écoles à niveau socio-économique élevé motivent plus leurs enseignants par un salaire élevé et qu'en plus les bonnes conditions de travail y sont réunies pour réussir leur action pédagogique, tandis que dans les écoles à niveau socio-économique faible, les conditions de travail, notamment le paiement tardif des salaires des enseignants dû au retard du paiement du minerval des élèves, ne sont pas de nature à pousser les enseignants à se préoccuper de la bonne organisation de leurs écoles

Nous avons pensé en conséquence que cette situation crée des différences dans la conception de la discipline.

CHAP. V. : METHODE DE RECHERCHE.V. 1. L'instrument de recherche : Le questionnaire

Une recherche sur la discipline des élèves en classe dans les écoles secondaires privées de BUJUMBURA peut s'opérer par le biais de deux principales techniques d'enquête : l'entretien ou l'interview et le questionnaire.

Dans notre travail, le questionnaire est privilégié pour des raisons d'opérationnalité et de commodité. Néanmoins, bien que nous ayons choisi cette technique, il nous faut reconnaître ses faiblesses.

Les détracteurs du questionnaire disent par exemple que cet instrument de travail ne fait pas le tour d'horizon de tous les aspects du sujet à l'étude. Ils ajoutent en plus que le questionnaire limite la libre expression du sujet d'enquête, surtout lorsqu'il répond à des questions fermées. Mais pour notre cas, en posant les questions, nous invitons en même temps le répondant à donner les motifs qui le poussent à prendre telle ou telle autre position.

L'utilisation du questionnaire comporte un autre danger: des fois, certains informateurs donnent des réponses tantôt incomplètes, tantôt fantaisistes. On serait porté à croire que l'interview ou l'entretien serait la meilleure méthode, mais cette technique n'est pas non plus exempte de tout reproche. C'est ce que nous dit Roger MUCCHIELLI²⁶ quand il écrit que l'interview oblige le répondant à tâtonner et quelques fois il y a un risque de s'égarer dans des considérations inutiles.

²⁶ MUCCHIELLI (R.), Le questionnaire dans l'enquête psycho-
sociale. Connaissance du problème,
Paris, E.S.F, 1953, PP.36-37.

Par ailleurs, l'analyse s'avère plus délicate que celle qui se ferait par le questionnaire. En choisissant le questionnaire comme technique d'enquête, c'est que nous lui avons reconnu quelques avantages :

- Il est très facile à appliquer et permet d'atteindre un grand nombre de sujets privilégiant ainsi le principe de la représentativité de l'échantillon.
- Il permet ensuite un bon classement de réponses et un traitement statistique de celles-ci.

R. DAVAL dans Traité de psychologie sociale nous a suggéré dans le choix de cette technique ce qui suit :

" La méthode par le questionnaire risque de provoquer des réponses stéréotypées, mais elle minimise le risque d'erreur, d'interprétation par l'interviewé. Elle n'atteint que la réponse manifeste mais elle se prête au traitement statistique avec beaucoup de rigueur, car le questionnaire peut être assimilé à un test auquel tous les sujets de la population sont soumis dans les mêmes conditions. "²⁷

Le questionnaire présente donc l'avantage de guider le sujet, de faciliter le dépouillement, et les réponses se prêtent directement au codage. Nous pensons donc que le questionnaire bien que critiqué, garde tout de même son importance. Ceci est soutenu par DE LANDSHEERE quand il dit :

" Bien que le questionnaire soit l'instrument le plus pauvre qui soit introduit dans le domaine respectable de la science expérimentale, reconnaissons que jusqu'à ce que la science expérimentale nous permette de nous passer des jugements humains ou éloigne de notre esprit pour

²⁷ DAVAL (R.), Traité de psychologie sociale, Paris, P.U.F, 1964, P.190.

des événements uniques, ce fantasme enfant de la science si faible soit-il restera auxiliaire indispensable. "28

G.DE LANDSHEERE nous invite donc à prendre conscience des défauts et des limites du questionnaire pour agir en conséquence, et reconnaît en même temps son utilisation en tant qu'instrument de recherche.

V.2. Circonscription du terrain de recherche.

Avant de circonscrire les établissements qui ont fait l'objet de notre recherche, il convient d'abord de dresser une liste des écoles secondaires privées de Bujumbura agréées jusqu'à 1994.

Liste des établissements privés de Bujumbura agréés jusqu'à 1994 avec le nombre de professeurs correspondants

1. Lycée Africain (19) ;
2. Lycée de l'Amitié (21) ;
3. Lycée de Jabe (25) ;
4. Lycée du Centre Islamique (21) ;
5. Lycée de Ntakangwa (23) ;
6. Lycée de Unité (19) ;
7. Lycée S.O.S Nyakabiga (18) ;
8. Ecole Indépendante (14) ;
9. Ecole Internationale (15) ;
10. Collège de l'Avenir (8) ;
11. Collège COMIBU (9) ,
12. Collège Islamique Ntakangwa (8) ;
13. Collège de Kinanira (9) ;
14. Collège Saint Michel Archange (7) ;
15. Collège de la Solidarité (8).

²⁸ DE LANDSHEERE (G.), Introduction à la recherche en Education, Liège, Georges Thone, 1966, P.56.

Nous travaillerons sur quatre établissements secondaires privés :

1. Le Lycée de JABE
2. Le Lycée de NTAHANGWA
3. Le Lycée INTERNATIONAL
4. L'Ecole INDEPENDANTE

Nous avons choisi ces écoles parce que nous ne pouvons pas mener une enquête sur toutes les écoles secondaires privées de BUJUMBURA, ce qui ne cadre même pas avec notre sujet. Nous nous sommes intéressés aux deux extrêmes du point de vue niveau socio-économique.

V.3. Description du terrain d'enquête.

V.3.1. Le Lycée de JABE.

Ancien Collège de la Victoire, ce lycée a été créé sous l'impulsion des parents qui voulaient une école pour leurs enfants ayant échoué au concours national de la sixième primaire.

V.3.1.1. Structure et organisation.

Le comité des membres fondateurs est l'organe suprême de l'école. Ledit comité a pour rôle de superviser toutes les activités, toute décision prise émane de cet organe. Par ordre hiérarchique, après le comité des membres fondateurs, vient la représentation légale qui est choisie parmi les membres fondateurs avec l'accord du ministère de tutelle (le Ministère de l'Enseignement Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique). Il s'occupe des relations qu'entretiennent l'école et le monde extérieur, entre autre avec le ministère et ses organes, ainsi que les organismes bénévoles qui peuvent leur accorder des subsides.

Après le représentant légal, vient le directeur. Il est nommé par le Ministère de tutelle sur proposition du comité des membres fondateurs. Il s'occupe surtout des questions d'ordre pédagogique; il est le chef de l'établissement et garant de son bon fonctionnement. Il gère les biens de l'école, nomme les professeurs en fonction de leur qualification et des besoins de l'école, inscrit les nouveaux élèves après examen de leurs dossiers.

Dans son action éducative, le directeur est épaulé par :

- un corps administratif composé par le directeur lui-même, le préfet de discipline assisté par deux maîtres encadreurs, un secrétaire et un planton.
- Un corps enseignant
- Les parents.

Le corps enseignant est composé de deux types de professeurs:

- Les professeurs permanents au nombre de trois (3);
- Les professeurs visiteurs au nombre de vingt-deux (22)

Parmi les professeurs visiteurs, on retrouve des étudiants de l'Université du BURUNDI et d'autres oeuvrant dans d'autres services ou établissements publics.

Le lycée de JABE comprend deux sections après le tronc commun : La section littéraire et la section scientifique.

Sous certaines conditions, cette école reçoit tous les élèves du secteur public que privé qui le demandent. Pour entrer en 7ème année, il faut avoir 50% à la fin de la 6ème année primaire. Aux autres niveaux, on exige 50% dans les cours pour avancer de classe d'une part, et 50% dans le total des points et moins de quatre échecs dans les matières principales pour être admis à redoubler d'autre part.

V.3.1.2. Les locaux et le financement.

L'état de salubrité du lycée de JABE laisse à désirer. En effet, ce lycée possède des salles de classe mal entretenues, dont l'éclairage et l'aération ne se prêtent pas à un travail efficace et certaines classes sont surchargées.

En ce qui est du financement, la plus grande partie des frais qu'emploie l'école provient du minerval des élèves; C'est-à-dire 9000 FBu/trimestre et par élève.

Etant donné que certains élèves sont des réfugiés, le H.C.R. ainsi que d'autres organismes bénévoles participent au paiement des frais de scolarité des élèves.

La rémunération des professeurs se fait à temps conséquemment à la rapidité avec laquelle les élèves payent le minerval.

Souvent, les élèves ne régularisent pas très rapidement et cela provoque un retard dans le paiement des professeurs et partant un mécontentement de la part de ceux-ci. Les professeurs sont rémunérés en fonction des heures enseignées et par rapport au diplôme acquis. Ils perçoivent généralement moins que ceux de la fonction publique, néanmoins pour des raisons non dévoilées par le directeur, certains professeurs sont plus avantagés que d'autres en salaire quoi qu'ils aient le même diplôme et le même nombre d'heures.

V.3.1.3. Autres problèmes rencontrés.

L'école connaît un problème d'indiscipline. En effet, certains élèves font "l'école buissonnière" et risquent d'entraîner les autres. Ajouté aux retards et absences des élèves, cela décourage les professeurs et les élèves de bonne foi qui veulent mener à bien leur tâche.

Un autre problème concerne les professeurs visiteurs qui s'absentent ou arrivent en retard. Le retard dans le paiement du minerval entraîne le retard de la rémunération des professeurs, ce qui influe sur la motivation de ces derniers et provoque des conséquences négatives sur la qualité de leur enseignement.

Il faut aussi signaler qu'il est difficile de renvoyer les élèves au cours de l'année de crainte de les voir réclamer leur argent.

V.3.2. Le Lycée de NTAHANGWA.

A l'origine, la création de cette école fut l'oeuvre exclusive d'une organisation des parents zaïrois pour l'éducation. Vu que la philosophie de l'école n'est pas de recevoir que des enfants zaïrois, on a inclus dans cette organisation des parents de n'importe quelle nationalité.

V.3.2.1. Organisation administrative et structure de l'enseignement.

A la tête du lycée, il y a un comité des membres fondateurs. Ce comité choisit parmi les membres un Représentant Légal et nomme un directeur en accord avec le ministère de tutelle. Les parents sont associés aux activités de l'école.

C'est ainsi qu'une représentation des parents se réserve le droit de contrôler si le programme est bien suivi, si les méthodes utilisées permettent ou non d'atteindre les objectifs fixés.

Ce comité est élu par vote chaque année par l'assemblée générale des parents des élèves qui fréquentent l'établissement.

Après ce comité, vient le conseil de discipline formé par le préfet de discipline et un comité de 5 membres. Ensuite on a le conseil des professeurs et le conseil des classes formé par les chefs de classe.

Le Lycée de NTAHANGWA a son école primaire complète. Les élèves passent le concours national et peuvent être orientés dans les écoles secondaires publiques.

Ceux qui échouent viennent passer le test d'entrer en 7ème année, l'essentiel étant d'obtenir 50%. La majorité des élèves de la 7è année soit 85% vient de cet établissement même et 15% sont des redoublants venus d'ailleurs.

V.3.2.2. Le financement et les locaux.

Un comité de la représentation légale gère le financement de l'école. Néanmoins le comité des parents a un droit de regard sur la gestion des fonds de l'école. L'engagement et le renvoi d'un enseignant relève de la compétence du comité de la représentation sur proposition du directeur.

Le renvoi d'un élève est signé par le directeur après trois avertissements et une convocation des parents de l'élève fautif. La grande partie des fonds qu'utilise l'école provient du minerval des élèves; 7000 FBu pour le cycle inférieur et 8000 FBu pour le cycle supérieur et cela par trimestre et par élève.

Concernant les locaux, le lycée de NTAHANGWA possède des locaux mal entretenus et on dirait même que certaines salles sont inachevées. D'une façon générale, ce lycée ne réunit pas les conditions nécessaires pour un bon encadrement scolaire. Cela découlerait peut être de la pauvreté en ressources financières avec toutes les conséquences qui en découlent; manque de matériel didactique, incapacité de se procurer beaucoup de professeurs à temps plein, problème d'insalubrité et de mauvais équipement...

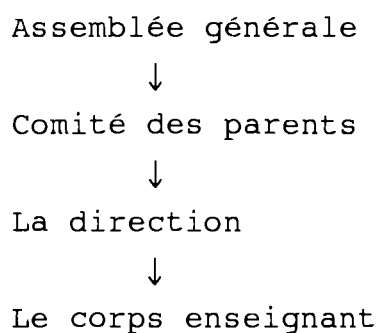
A propos des professeurs, ce lycée possède 24 professeurs dont 14 permanents et 10 visiteurs.

V.3.3. L'Ecole Indépendante.

L'Ecole Indépendante est un établissement privé d'enseignement secondaire situé dans la Zone ROHERO en Mairie de BUJUMBURA, en bas de l'école primaire ROHERO II.1. Cette école a dû changer d'appellation sous la 2ème République du BURUNDI pour s'appeler ECOLE DES PARENTS ASSOCIES.

On est revenu néanmoins à l'ancienne appellation sous la 3ème République; ECOLE INDEPENDANTE. L'Ecole Indépendante date de septembre 1972 et actuellement elle a son école maternelle, son école primaire et son école secondaire.

V.3.3.1. Organigramme.



L'Assemblée générale et le comité des parents sont présidés par un représentant légal élu par l'Assemblée générale. Le représentant légal assure la liaison entre l'école et le Ministère de l'Enseignement Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique. Le comité des parents a un mandat de 2 ans et les membres qui le veulent, peuvent se faire réélire.

V.3.3.2. Les locaux et le financement.

Les locaux de l'Ecole Indépendante sont en bon état. Nous avons pu les visiter pour le constater et même le directeur de l'école n'a pas de plaintes à formuler à ce propos. Les salles de classe sont bien entretenues, l'éclairage et l'aération se prêtent bien à un travail efficace.

En ce qui est du financement, le directeur de l'école nous a appris que la totalité des frais utilisés par l'école provient du minerval des élèves.

En effet, depuis la maternelle jusqu'au secondaire, on enregistre une somme énorme par élève et par trimestre. Il y a d'abord les frais d'inscription estimé à 7000 FBu par élève et par section.

Dans la section maternelle et primaire le coût du minerval s'élève à 14.000 FBu par élève et par trimestre. Dans la section secondaire, la somme est très élevée; 24.000 FBu par élève et par trimestre.

Le Directeur nous a assuré qu'il n'a jamais remarqué de retard dans le paiement du minerval. Parallèlement, les professeurs sont rémunérés à temps, une rémunération généralement élevé si on considère le salaire des professeurs de la Fonction Publique. A ce propos, le directeur affirme que les professeurs n'ont aucune plainte et travaillent d'une façon satisfaisante car ils sont motivés. Ils travaillent dans de bonnes conditions et la rémunération est "satisfaisante".

Les professeurs de l'Ecole Indépendante sont à temps plein, contrairement à ceux des établissements privés à faible revenu. Cet établissement compte en effet 16 professeurs dont 15 à temps plein et un visiteur qui dispense le cours de religion.

En définitive, l'Ecole Indépendante n'a pas de problème particulier et le directeur nous affirme que d'après ses observations, l'école marche bien.

V.3.4. L'Ecole Internationale.

Anciennement dénommée le lycée International, cette école s'appelle depuis 1989 l'Ecole Internationale. Il s'agit d'une association sans but lucratif qui a pour objectif de dispenser un enseignement de qualité afin de donner aux enfants qui lui sont confiés une éducation complète et ouverte au monde extérieur.

Cet enseignement s'inspire essentiellement des programmes et des méthodes du Ministère Français de l'Education Nationale. Néanmoins, prenant ses racines au BURUNDI, il se doit de développer aussi les valeurs nationales et de promouvoir les grandes orientations culturelles du gouvernement.

V.3.4.1. Structure et organisation.

A la tête de l'école, il y a l'Assemblée Générale composée essentiellement des parents des élèves de cette école. L'Assemblée générale est suivie du comité exécutif composé de onze membres élu par l'Assemblée. Parmi le comité exécutif, il y a cinq membres qui assurent le suivi de la gestion courante. En dessous du comité, vient le Représentant légal, intermédiaire entre l'école et le ministère de tutelle. Il y a ensuite la direction dont le directeur ou la directrice, est le chef de l'établissement et garant du bon fonctionnement quotidien de l'école. Mais pour y parvenir il se fait épauler par :

- le corps enseignant et les délégués de classe ;
- le collège de la commission aux comptes ;
- le corps de l'inspection pédagogique.

Le corps enseignant de l'Ecole Internationale est composé par 18 professeurs dont 12 sont à temps plein et 6 autres à temps partiel.

V.3.4.2. Le financement et l'état des locaux.

Comme beaucoup d'écoles privées, l'Ecole Internationale fonctionne exclusivement sur les fonds provenant du minerval des élèves. Un minerval qui est très élevé par rapport aux autres écoles et qui dépend aussi de la nationalité des élèves; les nationaux payent moins que les étrangers.

- . Pour les nationaux, le minerval revient à 24.920 FBu par élève et par trimestre.
- . Pour les étrangers, le minerval revient à 31.030 FBu par élève et par trimestre.

En ce qui est de l'état des locaux, l'état des locaux de l'Ecole Internationale est vraiment satisfaisant. En effet, cette école possède des classes bien entretenues dont l'éclairage et l'aération se prêtent bien à un travail efficace. La directrice nous a appris que dans son établissement, il n'y a pas de problèmes de classes nombreuses. L'effectif maximum dans les classes est de 30 élèves ; dans les classes terminales il y en a même qui étudient à quatre (4).

V.3.4.3. Les conditions de recrutement.

Le recrutement des élèves du secondaire se fait de deux manières :

- Il y a d'abord le recrutement des élèves de ce même établissement, c'est-à-dire les élèves qui terminent dans son école primaire car l'Ecole Internationale comprend une section maternelle, une école primaire et une école secondaire.

- Il y a ensuite les élèves qui viennent d'autres établissements; leur recrutement est un peu subjectif. La directrice nous a dit qu'il y a parmi ceux-ci des élèves qui viennent des écoles dont la formation est douteuse. Un autre groupe d'élèves concerne ceux dont la provenance n'est pas une école douteuse ; les premiers sont admis après avoir passé un test et les seconds sont admis sur présentation du bulletin.

V.4. La pré-enquête.

Avant d'élaborer le questionnaire définitif nous avons d'abord soumis le questionnaire provisoire à 20 professeurs répartis proportionnellement dans les quatre établissements qui font l'objet de notre recherche.

Cette étape nous a permis d'avoir des renseignements suffisants sur notre sujet. Elle nous a permis d'une part de corriger, préciser ou alors éliminer certaines questions qui prétaient à équivoque.

Remarquant qu'il est difficile parfois de se prononcer sur l'indiscipline de leurs élèves, nous avons multiplié des questions à choix multiple ou les possibilités de répondre dépassent 2 (oui ou non). Il leur aussi a été demandé de justifier leur position sur certaines questions. Ceci nous a permis de recueillir des informations nécessaires à la compréhension de notre sujet à l'étude.

V.5. Le déroulement de l'enquête proprement dite.

Avant de faire passer le questionnaire, nous nous sommes d'abord entretenus avec les directeurs de ces établissements. Nous avons dû exposer l'objet de notre recherche en leur demandant de nous prêter main forte quant à l'administration du questionnaire.

Ils ont été coopératifs en acceptant de nous aider à distribuer le dit questionnaire. Les professeurs des écoles privées étant en grande majorité des vacataires, il était de ce fait difficile de les trouver sans le concours des directeurs ou des préfets des études.

La distribution du questionnaire n'a pas causé des problèmes, mais la récupération s'étant avérée très difficile nous avons été obligé de le redistribuer et cette fois-ci main en main.

Cela est arrivé dans deux établissements (ECOLE INDEPENDANTE et LE LYCEE DE NTAHANGWA). Il nous a été alors facile de récupérer notre questionnaire car le professeur concerné nous donnait un rendez-vous qui fut respecté dans beaucoup de cas.

V.6. Détermination de l'échantillon.

Au départ, notre population parente s'élevait à 228 professeurs dans tous les établissements secondaire privés agréés de Bujumbura.

Comme les professeurs de ces écoles sont pour la plupart à temps partiels, nous avons remarqué qu'un professeur peut enseigner dans plus de deux établissements.

Nous avons ensuite pensé qu'il faut travailler avec quatre établissements que nous avons choisi à cause de leur ancienneté et qui plus est, comptent beaucoup de professeurs. Ces écoles coïncident également avec notre variable retenue qu'est le niveau socio-économique élevé d'un part et bas d'autre part.

Finalement nous avons travaillé avec 79 professeurs repartis dans les 4 établissements pré-cités.

Nous avons d'abord soumis un questionnaire de la pré-enquête à 20 professeurs; 5 dans chaque établissement.

Il nous restait à travailler avec 59 professeurs. Nous aurions voulu travailler avec tout le monde, mais il s'est fait qu'au moment où ils répondaient au questionnaire de l'enquête proprement dite, certains sont partis en vacances avant de nous les remettre. Nous avons dû les attendre très longtemps et la récolte s'est faite à compte-goutte.

Nous nous sommes rendus compte finalement que 7 de nos répondants n'ont pas remis le questionnaire. Nous avons approché les responsables de ces écoles et ils nous ont signifié qu'il y a certains professeurs qui sont bloqués au Zaïre par la fermeture de la frontière et qu'il faut par conséquent nous contenter des questionnaires déjà récoltés.

Ainsi nous avons retenu un échantillon composé de 52 professeurs. Nous pensons qu'avec eux, nous ne nous sommes pas écarté de ce que DE LANDSHEERE dit du verbe "échantillonner" quand il écrit qu'échantillonner

" C'est choisir un nombre limité d'individus, d'objets ou d'événements dont l'observation permet de tirer des conclusions (inférences) applicables à la population (univers) à l'intérieur de laquelle le choix a été fait." ²⁹

En effet, sur 59 professeurs, nous en avons retenu 52 comme échantillon. Nous pensons que cet échantillon est suffisamment représentatif. Et par ailleurs R.MUCCHIELLI dans son ouvrage le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale le précise bien.

²⁹ De LANDSHEERE (G.), Introduction à la recherche en Education, E.U.B, 1972, P.251.

V.7.2. Procédé de traitement des résultats.

Notre questionnaire comporte 4 thèmes qui totalisent 18 items. Nous traitons ces thèmes l'un après l'autre et item par item. A chaque item, nous présenterons d'abord les résultats globaux que nous essayerons d'expliquer et nous nous pencherons enfin sur l'influence probable de la variable "Niveau socio-économique".

A cette dernière étape, nous présenterons les différentes propositions des réponses (dans les tableaux) selon la variable et nous interpréterons son influence éventuelle. Nous nous baserons sur la comparaison des pourcentages observés dans les différentes catégories des répondants pour décider de l'influence de la variable sur les réponses de nos enquêtes.

Chaque fois que nous observerons des différences sensibles entre les réponses de nos informateurs, nous allons les soumettre au test du Khi-carré (x^2) dont il importe ici de décrire.

Il s'agit d'un test qui permet de savoir si les différences que l'on observe dans une distribution statistique, sont dues au hasard ou à une cause systématique. Il existe deux types de données liées à l'usage du test du x^2 qu'il convient aussi de présenter :

- le seuil de probabilité (le seuil d'erreur)
- le nombre de degré de liberté.

a) Le seuil de probabilité.

C'est une marge d'erreur en sciences sociales que le chercheur accepte quand il se prononce sur un fait. A ce propos DE LANDSHEERE dit ceci :

" Dans leurs richesses, les conduites humaines échappent à la quantification intégrale. "³²

On complète cette remarque pertinente en signalant que ce n'est pas seulement la richesse mais aussi et surtout par leur nature que les conditions humaines échappent à la quantification intégrale. Cela veut dire que quand le chercheur affirme un fait, il se réserve une marge d'erreur d'une certaine dimension. Cela trouve sa justification dans le fait qu'il est difficile de prétendre maîtriser entièrement tous les déterminants d'un fait social.

La marge d'erreur généralement acceptée est de .05 Notre recherche va se baser effectivement sur cette marge d'erreur.

b) Le nombre de degré de liberté (D.D.L).

Louis D'HAINAUT définit ce nombre comme suit :

" On appelle nombre de degré de liberté d'un ensemble de valeurs aléatoires, le nombre de ces valeurs qui ne peuvent être déterminés que par ce qui est fixé dans la situation. "³³

Exemple : Une question à soumettre à 50 sujets d'enquête en précisant que chacun doit prendre une et une seule des trois propositions suivantes : - oui

- non

-neutre

à l'égard d'une assertion donnée.

Sachant que les interrogés ont effectivement répondu à la question et si l'on sait déjà que 20 ont affirmé oui, 22 autres ont affirmé non et il

³² DE LANDSHEERE (G.), cité par Mgr Michel KARIKUNZIRA, Pédagogie expérimentale, Cours inédit, année académique 1993-1994.

³³ D'HAINAUT (L.), concepts et méthodes de la statistique, Tome 1, Paris, éd. Labor-Bruxelles, 1975, P.32.

sera clair que les 8 restants appartient à la position neutre.

Ce dernier chiffre est fixé par la situation alors que les deux premiers ne le sont pas. On dira alors que le degré de liberté est de deux, au lieu de trois. Ce nombre est représenté par la lettre **L**.

L = nombre de degré de liberté dans un ensemble de **K** données aléatoires liées par **R** relations indépendantes (ou soumises à **R** restrictions).

Formule : **L = (K - 1) (R - 1)**

où **K** = nombre de colonnes dans un tableau

R = nombre de rangées }

Le calcul du Khi-carré (x^2)

La formule générale est la suivante :

$$x^2 = \frac{(\mathbf{Fo} - \mathbf{Fe})^2}{\mathbf{Fe}}$$

Fo = effectifs observés dans le tableau

Fe = effectifs théoriques ou attendus (les résultats qu'on aurait observés si la distribution dans les rangées était indépendante de la distribution dans les colonnes).

Fe se calcule : **Fe = $\frac{Si \times Tj}{N}$**

N

Si = la somme des effectifs dans les colonnes

Tj = la somme des effectifs dans les rangées

N = effectifs total des sujets ayant répondu à la question.

L'influence de la variable dépendra alors de la comparaison que nous allons faire entre le x^2 calculé et le x^2 lu dans les tables au seuil de probabilité déjà convenu.05, au degré de liberté que nous aurons trouvé à l'aide de la formule indiquée = (K-1) (R-1).

Nous disons ainsi que les différences observées dans les tableaux sont significatives et donc dues au moins en partie à la variable considérée, si le Khi-carré calculé est supérieur ou égal au Khi-carré lu dans les tables ($x^2_{cal} > x^2_{lu}$).

Au cas où le x^2_{lu} est supérieur au x^2 calculé, les différences ne seront pas significatives, elles seront donc dues au hasard.

Remarque :

La formule du x^2 doit être corrigée dans les deux cas suivants:

1°. " **quand au moins une case du tableau contient un effectif inférieur à 10.** " ³⁴

2°. quand le nombre de degré de liberté est 1.

Dans ces deux cas, on apporte alors à la formule de départ "la correction de Yates" qui consiste à réduire de 0.5 l'écart absolu entre F_0 et F_e . La formule deviendra ainsi :

$$x^2 = \frac{[(F_0 - F_e) - 0.5]^2}{F_e}$$

Signalons que le x^2 ne s'applique pas aux questions où le répondant ne peut appartenir qu'à une seule catégorie de réponse.

Si par hasard les totaux n'atteignent pas 100% dans les tableaux que nous présenterons dans la partie suivante, c'est que tous les sujets n'auront pas répondu à toutes les questions posées

³⁴ MIALARET (G.), et PHAM (D.), Statistiques à l'usage des éducateurs, Paris, P.U.F, 1967, P.250.

III^e PARTIE:
PRESENTATION, ANALYSE ET
INTERPRETATION DES RESULTATS

**Thème 1 : L appréciation de la discipline des élèves
par les professeurs**

Question n°1 : Vis-à-vis d'une autorité (envers vous-même, vos collègues, votre directeur...), les élèves devraient être normalement respectueux.

. Qu'en est-il de vos élèves ? Sont-ils :

- très respectueux
- relativement respectueux
- moins respectueux
- Comment le constatez-vous ?

.....
.....
.....
.....

Tableau n°1 : Répartition globale des réponses à la question n°1

Réponses	Fréquences	%
Très respectueux	20	38.46
Relativement respectueux	32	61.54
Moins respectueux	0	0

Le tableau ci-dessus nous fait constater qu'un nombre élevé de nos informateurs c'est-à-dire 32 enquêtés soit 61.54% affirme que leurs élèves sont relativement respectueux envers les autorités.

Une autre partie de nos sujets interrogés affirment quant à elle que leurs élèves sont très respectueux. Il s'agit de 20 sur 52 enquêtés soit 38.46%.

Il est à remarquer qu'il n'y a aucun professeur qui juge que ses élèves sont moins respectueux. D'emblée on peut dire que les élèves des écoles secondaires sont respectueux.

**Tableau n°2 : Répartition des réponses par rapport
niveau socio-économique des écoles (N.S.E)**

N.S.E. Réponses	N.S.E.E		N.S.E.B		TOTAL	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
Très respectueux	12	70.59%	8	22.86%	20	38.46%
Relativement respectueux	5	29.41%	27	77.14%	32	66.54%
Moins respectueux	-	-	-	-	-	-
TOTAL	17	100%	35	100%	52	100%

A la lecture de ce tableau, nous constatons qu'un grand nombre des enseignants des écoles à N.S.E.E. c'est-à-dire 70.59% trouvent que leurs élèves sont très respectueux, alors que leurs collègues des écoles à N.S.E.B affirment la même chose à 22.86% seulement.

Les professeurs des écoles à N.S.E.B ont été à leur tour majoritaires à affirmer que leurs élèves sont plutôt relativement respectueux (77.14% contre une minorité des écoles à N.S.E.E qui sont à 29.41%.

A l'aide du test de Khi-carré nous allons vérifier si ces différences observées sont significatives ou tout simplement dues au hasard.

Tableau n°3

fo	fe	fo-fe	$[(fo-fe) - 0.5]^2$	$\frac{[(fo-fe) - 0.5]^2}{fe}$
12	6.54	5.46	24.60	3.76
5	10.46	- 5.46	35.52	3.40
8	13.46	- 5.46	35.52	2.64
27	21.15	5.85	28.62	1.35
				$x^2=11.15$

. Le x^2 lu dans les tables au seuil de probabilité .05 et au degré de liberté (2-1) (2-1) = 1 équivaut à 3.84.

. Le x^2 calculé est de 11.15

Nous remarquons que le x^2 lu est inférieur au x^2 calculé. Nous pouvons donc conclure que les différences observées sont significatives. Le N.S.E. des écoles détermine par conséquent le fait de croire que les élèves des écoles secondaires à N.S.E.E. sont très respectueux par rapport à leurs collègues des écoles à N.S.E.B qui sont à leur tour évalués comme relativement respectueux.

Après cette analyse quantitative, passons maintenant à l'analyse qualitative où les professeurs qui jugent que leurs élèves sont "relativement respectueux", affirment que la plupart de leurs élèves manifestent une certaine arrogance envers leurs autorités et aimeraient exploiter leur liberté au maximum. Ils laissent entendre aussi que cela serait dû à la dégradation des valeurs morales engendrée par la crise que traverse notre pays.

Ceux qui jugent que leurs élèves sont "très respectueux" n'ont aucun reproche envers leurs élèves. Ils sont satisfaits de la façon dont leurs élèves s'adressent aux autorités, font leurs travaux exigés, se comportent en classe et en dehors de la classe.

Nous pensons que cette différence de perception est liée au fait que les écoles à N.S.E.E. sont plus aérées que les écoles à N.S.E.B (au niveau effectifs des élèves) et qu'il devient facile de repérer et de corriger l'un ou l'autre élève fautif.

Question n°3 une classe où les élèves ont le droit d'exprimer librement leurs idées, leurs sentiments, leurs problèmes, est une classe qui à la longue finit par être insupportable.

Etes-vous

- Tout à fait d'accord
- En partie d'accord
- Pas d'accord

Tableau n°4 : Répartition globale des réponses à la question no3.

Réponses	Fréquences	%
Tout à fait d'accord	6	11,54%
En partie d'accord	23	44,23%
Pas d'accord	23	44,23%

Nous lisons dans le tableau que peu d'enseignants soit 6 sur 52 ou 11,54% approuvent que le fait que les élèves expriment librement leurs idées, leurs problèmes soit une bonne chose.

Il y a néanmoins 23 sur 52 sujets soit 42.23% qui ne sont pas d'accord avec cette assertion ; il y en a autant aussi qui sont en partie d'accord.

Tableau n°5 : Répartition des réponses selon la variable "N.S.E"

N.S.E. Opinions	N.S.E.B		N.S.E.E		TOTAL	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
Tout à fait d'accord	4	11.43%	2	11.76%	6	11.54%
En partie d'accord	17	48.57%	6	35.29%	23	44.23%
Pas d'accord	14	40%	9	52.94%	23	44.23%
TOTAL	35	100%	17	100%	52	100%

En analysant ce tableau, on se rend compte que il y a peu de professeurs dans les écoles à N.S.E.B, 4 sur 35 ou 11.42% qui sont pour la liberté d'expression de leurs élèves.

il y a plutôt une grande partie de professeurs des écoles à N.S.B. 17 sur 35 soit 48.57% qui sont en partie d'accord en rapport avec l'expression des sentiments et problèmes de leurs élèves en classe. La même idée est soutenue par 6 sur 17 enquêtés des écoles à N.S.E.E soit 35.29%.

une troisième catégorie importante qui nie cette assertion est composée de 14 sur 35 professeurs des écoles à N.S.E.B soit 40% et 9 sur 17 professeurs des écoles à N.S.E.E soit 52.94%.

Utilisons le Khi-carré pour vérifier si les différences observées entre les réponses de nos informateurs sont significatives ou pas.

Tableau n°6

fo	fe	fo-fe	$[(fo-fe) - 0,5]^2$	$\frac{[(fo-fe) - 0,5]^2}{fe}$
4	4,04	-0,04	0.29	0.07
17	15.48	1.57	1.04	0.07
14	15.48	-1.48	3.92	0.25
2	1.96	0.04	0.21	0.11
6	7.52	-1.52	4.08	0.54
9	7.52	1.48	0.96	0.13
				$x^2 = 1.17$

Le x^2 lu dans la table au seuil de probabilité 05 et au degré de liberté 2 est égal à 5.99. Le x^2 calculé est de 1.17. Le x^2 lu est supérieur au x^2 calculé, donc les différences observées entre les réponses ne sont pas significatives. C'est-à-dire que la variable niveau socio-économique n'a pas influencé les réponses de nos enquêtés.

Nous concluons donc que les répondants qui ont fait l'objet de notre enquête ne répondent pas en fonction du niveau socio-économique de leur établissement.

Ceux qui sont contre la liberté des élèves disent que la vie de la classe est une vie de formation. Les élèves sont donc invités à apprendre et à intégrer leurs connaissances nouvelles au lieu que chacun expose ses problèmes et ses passions personnelles.

Ceux qui soutiennent cette sorte de liberté pensent en général qu'il vaut mieux supporter l'expression des élèves et savoir ainsi dans la mesure du possible leurs opinions.

A notre avis, nous sommes de ceux qui pensent que cette liberté d'expression ne conduit pas nécessairement à un comportement insupportable en classe.

En effet, plus ils expriment leurs idées, leurs problèmes, mieux vous détecterez leurs besoins et il peut en découler l'élaboration d'un autre mode de discipline qui leur convient mieux.

Néanmoins, il ne faudra pas céder au chantage, toutes les expressions seront canalisées en une sorte de débat et les professeurs avec leurs élèves aboutiront à un consensus qui déterminera par la suite quel comportement il faut adopter.

Question n°6 : Définissez la discipline en classe

Tableau n°7 : Répartition globale des réponses à la question n°6

Réponses	Fréquences	%
Attention et respect	18	34.62%
Volonté de travailler	9	17.31%
Bonne entente du groupe-classe	25	48.08%

Ce tableau nous fait voir que nos répondants définissent différemment la discipline en classe.

- Beaucoup d'entre-eux 25 sur 52 soit 48.08% attachent une grande importance à la bonne entente entre le groupe-classe

- Un autre s'attache à l'attention et au respect des élèves en classe; ils sont à 18 sur 52 soit 34.62%.
- Le 3^e groupe pense qu'il faut une volonté de travail. Ils ne sont pas très nombreux (9 sur 52 sujets soit 17.31%) à attacher une grande importance à l'activité des élèves en classe.

Tableau n°8 : Répartition des réponses selon la variable N.S.E.

N.S.E. Cas	N.S.E.E		N.S.E.B		TOTAL	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
Attention et respect	8	47.05%	10	28.57%	18	34.62%
Volonté de travailler	5	29.41%	4	11.43%	9	17.31%
Bonne entente entre le groupe classe	4	23.53%	21	60%	25	48.08%
TOTAL	17	100%	35	100%	52	100%

Nous remarquons que dans leurs définitions de la discipline en classe, les professeurs des écoles à N.S.E différents définissent aussi très différemment la discipline en classe.

En effet,

- A peu près la moitié des professeurs des écoles à N.S.E attachent une grande importance à l'attention et au respect des élèves en classe alors que dans les écoles à N.S.E.B., cette idée est défendue par 10 sur 35 seulement soit 28.57%.

- Par contre, plus de la moitié des professeurs des écoles à N.S.E.B., c'est à dire 21 sur 35 ou 60% privilégient plus la bonne entente du groupe-classe contre 4 sur 17 soit 23.53% des professeurs des écoles à N.S.E.E.

- En ce qui est de la bonne volonté de travailler, ou l'activité en classe, cet argument est avancé par 5 sur 17 professeurs des écoles à N.S.E.E soit 29.41% contre 4 sur 35 professeurs des écoles à N.S.E.B soit 17.31%.

Ce tableau nous montre donc que chacun définit la discipline comme il veut que sa classe soit. On peut dire que, en définissant ce concept les différents professeurs se sont intéressés plus à ce qui manque pour que leurs classes soient disciplinées.

Nous allons recourir au test du Khi-carré (χ^2) pour voir si la variable N.S.E aurait influencé les différences observées.

Tableau n°9

fo	fe	fo-fe	$[(fo-fe)-0,5]^2$	$\frac{[(fo-fe)-0,5]^2}{fe}$
8	5.88.	2.12	2.62	0.45
5	2.94	2.06	2.43	0.83
4	8.17	-4.17	21.80	2.67
10	12.12	-2.12	6.86	0.57
4	6.06	-2.06	6.56	1.08
21	16.83	4.17	13.47	0.80
				$x^2_{cal} = 6.40$

Le x^2 calculé est de 6.40

Le x^2 lu dans les tables au seuil de probabilité.05 et au degré de liberté 2 est égal à 5.99.

Donc le x^2 calculé est supérieur au x^2 lu. Ceci signifie que les différences observées sont donc significatives.

La variable N.S.E a joué un rôle dans la définition de la discipline en classe par les professeurs des écoles privées de BUJUMBURA.

Néanmoins, quelle que soit l'importance qu'ils attachent à la définition de ce terme, force est de constater que telle que définie, on ne sera pas capable de dire que telles écoles sont plus disciplinées que telles autres car on ignore le critère qu'ils ont privilégié.

Nous pensons tout de même que les élèves des écoles à N.S.E.E doivent être distraits ou sont dérangers pour que leurs professeurs aient souligné cette caractéristique à 47.05% Ceux des écoles à N.S.E.B éprouvent quant à eux des problèmes de mésentente entre le groupe-classe, soit la mésentente entre les professeurs et les élèves ou entre les élèves eux-mêmes.

En définitive, la discipline est définie différemment par les professeurs des écoles secondaires à N.S.E différent car elle est aussi perçue différemment sur le terrain.

Question n°7 : Il existe une opinion qui taxe d'indisciplinés les élèves des écoles privées de BUJUMBURA.

- . Etes-vous
 - d'accord
 - pas d'accord
- . Que dites-vous de cette opinion

Tableau n°10 : Répartition globale des réponses à la question no 7 :

Réponses	Fréquences	%
Pour	28	53.85%
Contre	24	46.15%

Nous constatons que 28 professeurs sur 52 soit 53.85% partagent la même opinion que les profanes contre 24 sur 52 soit 46.15% qui pensent que ce sont des affirmations sans aucun fondement.

Tableau n°11 : Répartition des réponses selon la variable "N.S.E"

N.S.E Réponses	N.S.E.E		N.S.E.B		TOTAL	
	Frq	%	Frq	%	Frq	%
Pour	4	23.53%	24	68.57%	28	53.85%
Contre	13	74.47%	11	31.43%	24	46.15%
Total	17	100%	35	100%	52	100%

Le tableau ci-dessus nous apprend que la majorité des professeurs des écoles à N.S.E.B, 24 sur 35 ou 68.57% sont pour l'affirmation de l'opinion publique. Tandis que la majorité des professeurs des écoles à N.S.E.E sont plutôt contre cette affirmation qu'ils jugent d'ailleurs erronée. Ils sont à 13 sur 17 soit 74.47% contre 11 sur 35 professeurs des écoles à N.S.E.B.

Mais de part et d'autre, il y a aussi des professeurs à N.S.E.E qui ont soutenu cette affirmation mais ils sont minoritaires; 4 sur 17 ou 23.53% et parallèlement 11 sur 35 soit 31.43% des professeurs des écoles à N.S.E.B sont contre cette affirmation et affirment qu'ils ont plutôt découvert le contraire. A l'aide du test du Khi-carré, voyons si ces différences sont réellement significatives.

Tableau n°12

fo	fe	fo-fe	$[(fo-fe)-0,5]^2$	$\frac{[(fo-fe)-0,5]^2}{fe}$
4	9.15	- 5.15	31.92	3.48
13	7.85	5.15	21.62	2.75
24	18.85	+ 5.15	27.62	1.15
11	16.15	- 5.15	31.92	1.97
				x ² calculé =9.35

- . Le x² calculé = 9.35
- . Le x² lu au degré de liberté et au seuil de probabilité.05 est = 3.84. Donc le x² cal > x²lu. Les différences observées sont significatives.

Nous pouvons donc conclure que le niveau socio-économique détermine chez les professeurs l'opinion que les élèves des écoles privées sont indisciplinés. En effet, les professeurs oeuvrant dans les écoles à N.S.E.B soutiennent que les élèves des écoles privées sont indisciplinés, alors que leurs confrères sont plutôt contre cette opinion qu'ils taxent de globalisante.

Nous pensons que ces différences d'opinion sont dues au fait que les écoles à N.S.E.B n'ont pas assez d'encadreurs et de professeurs à temps plein pour pouvoir suivre et occuper leurs élèves. Les professeurs des écoles à N.S.E.E quant à eux, compte tenu de l'encadrement de leurs élèves estiment plutôt que cette opinion n'est pas fondée, qu'elle est globalisante.

Un professeur qui pense que les élèves des écoles privées sont plus disciplinés a répondu ce qui suit :

" Dans notre école en tout cas les élèves sont plus disciplinés que dans la plupart des écoles publiques. "³⁵

Question n°8 : Est-ce que les élèves de votre établissement méritent ce qualificatif ?

- Beaucoup
- quelques-uns
- aucun

Tableau n°13 : Répartition globale des réponses à la question no 8 :

Réponses	Fréquences	%
Beaucoup	8	15.38%
Quelques-uns	27	51.92%
Aucun	17	36.69%

Ce tableau nous renseigne sur ce qui suit :

- Plus de la moitié de l'échantillon, 27 sur 52 soit 51.92% affirme que quelques élèves méritent d'être appelés des indisciplinés.
- Il y a aussi 17 sur 52 sujets d'enquête qui sont hostiles à cette appellation et affirment qu'il n'y a aucun élève dans leur établissement qui mérite ce qualificatif.
- Par contre, 8 professeurs sur 52 soit 15.38% affirment à leur tour qu'il y a effectivement beaucoup d'élèves qu'on peut qualifier d'indisciplinés.

³⁵ Propos d'un répondant

**Tableau n°14 : Répartition des réponses selon la variable
N.S.E**

N.S.E. Réponses	N.S.E.E		N.S.E.B		TOTAL	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
Beaucoup	1	0.59%	7	20%	8	15.38%
Quelques uns	6	35.29%	21	60%	27	51.92%
Aucun	10	58.82%	7	20%	17	36.69%
TOTAL	17	100%	35	100%	52	100%

Ce tableau nous montre que, un nombre important, 58.82% ou 10 sur 17 professeurs travaillant dans les écoles à N.S.E.E contre 7 sur 35 ou 20% seulement des professeurs des écoles à N.S.E.B affirment qu'il n'y a aucun élève qui mérite ce qualificatif déshonorant.

Il apparaît toujours à travers ce tableau qu'un nombre aussi important de nos informateurs, 21 sur 35 soit 60% des professeurs oeuvrant dans les écoles à N.S.E.B contre 6 sur 17 ou 35.29% des écoles à N.S.E.E, affirment que quelques-uns de leurs élèves méritent ce qualificatif.

La classe changeant de comportement selon le professeur en face, il y a de part et d'autre parmi ces répondants ceux qui trouvent que leurs élèves sont majoritairement indisciplinés.

On retrouve un professeur dans les écoles à N.S.E.E contre 7 sur 35 soit 20% des écoles à N.S.E.B

Des différences il y en a, mais seul le Khi-carré peut nous prouver si oui ou non ces différences observées entre les réponses de nos répondants sont significatives.

Tableau n°15

fo	fe	fo-fe	$[(fo-fe) - 0,5]^2$	$\frac{[(fo-fe) - 0,5]^2}{fe}$
1	2.62	- 1.62	4.49	1.72
6	8.83	- 2.83	11.09	1.62
10	5.56	4.44	15.52	2.79
7	5.38	1.62	1.25	0.23
21	18.17	2.83	5.43	0.30
7	11.44	- 4.44	24.40	2.13
				$x^2_{cal} = 8.43$

Le x^2_{lu} au seuil de probabilité.05 et au degré de liberté 2 est égal à 5.99. Le x^2 calculé est donc supérieur au x^2_{lu} ; l'hypothèse nulle est donc infirmée.

Nous concluons que les différences constatées entre les réponses des répondants sont significatives. Le jugement porté à l'appréciation de la discipline des élèves par leurs professeurs dans les écoles privées de BUJUMBURA, est lié au niveau socio-économique de l'école.

La Directrice de l'école internationale à titre exemplatif nous a appris que lors de l'inscription des élèves qui viennent des autres établissements on examine à fond leur dossier. On ne peut en aucun cas ; affirme-t-elle, inscrire un élève qui est chassé par indiscipline. Elle nous a aussi fait remarquer que si jamais on repère un cas marginal, il est chassé automatiquement de l'école. Les autorités des écoles à N.S.E.B s'emprennent de plus en plus à la crise socio-économique qui frappe notre pays.

ex : " ... Les élèves qui fréquentent les écoles secondaires privées cherchent à se comporter comme ils veulent. Ils disent qu'ils ont le droit de faire n'importe quoi parce qu'ils donnent une somme d'argent élevée pour minerval. Mais n'oubliez pas que même si on est dans une école privée, il y a une certaine règle de conduite que l'élève doit suivre sinon il est obligé de quitter l'école. Seulement avec le courant socio-politique actuel, on essaie de jouer ce qu'on appelle une discipline à juste-mesure. "³⁶

Question n°17 : Quelles sont d'après-vous les caractéristiques d'une classe disciplinée ?

Tableau n°16 : Répartition globale des réponses à la question no 17

Les principaux caractéristiques évoquées sont synthétisées dans le tableau suivant :

Caractéristiques	Fréquences	%
Respectueuse	27	51.92%
Participative	14	26.92%
Régulière	11	21.15%

La majorité des répondants; 27 sur 52 soit 51,92% insistent sur la caractéristique "**respect**"
 14 autres sur 52 soit 26.92% insistent sur la "**participation**"
 Enfin 11 sur 52 répondants soit 21.15% insistent quant à eux sur "**la régularité**".

³⁶ Propos du Directeur du Lycée de JABE.

Tableau n°17 : Répartition des réponses par rapport à la variable niveau socio-économique (N.S.E)

N.S.E. Caractéris- tiques	N.S.E.E		N.S.E.B		TOTAL	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
Respectueuse	6	35.29%	21	60%	27	51.92%
Participa- tive	8	47.06%	6	17.14%	14	26.92%
Régulière	3	17.65%	8	22.86%	11	21.15%
TOTAL	17	100%	35	100%	52	100%

Nous lisons dans ce tableau que les professeurs des écoles à N.S.E.B sont nombreux: 21 sur 35 soit 60% par rapport aux professeurs des écoles à N.S.E.E; 6 sur 17 soit 35.29%, à répondre que la caractéristique principale est **le respect**.

Les professeurs des écoles à N.S.E.E ont été à leur tour nombreux à avancer la caractéristique "**participation**". Ils sont 8 sur 17 soit 47.06% contre 6 sur 35 soit 17.14% des écoles à N.S.E.B

Enfin, l'autre catégorie avance la régularité comme caractéristique d'une classe disciplinée. On enregistre 8 sur 35 professeurs soit 22.86% dans les écoles à N.S.E.B. contre 3 sur 17 soit 17.6% dans les écoles à N.S.E.E.

Nous allons recourir au test du Khi-carré (χ^2) pour vérifier si les différences observées sont significatives ou si elles sont dues au hasard.

Tableau n°18

fo	fe	fo-fe	$[(fo-fe)-0,5]^2$	$\frac{[(fo-fe)-0,5]^2}{fe}$
6	8.83	- 2.83	11.08	1.26
8	4.58	3.42	8.53	1.86
3	3.60	- 0.6	1.21	0.33
21	18.17	2.83	5.43	0.30
6	9.42	- 3.42	15.37	1.63
8	7.40	0.6	0.01	0.01
				$x^2_{cal}=5.39$

Le x^2_{lu} dans les tables au seuil de probabilité.05 et au degré de liberté 2 = 5.99.

Le $x^2_{calculé}$ est égal à 5.39. Nous constatons donc que le x^2_{lu} est supérieur au $x^2_{calculé}$. Nous concluons à ce sujet que les différences observées sont dues au hasard.

Contrairement aux définitions données à la discipline en classe, les professeurs ont essayé de caractériser une classe disciplinée sans influence aucune du niveau socio-économique. Nous pouvons dire que, ils ont essayé de transcender cette fois-ci le genre d'établissement pour donner des caractéristiques qu'ils ont jugé idéales.

En effet, le niveau socio-économique ne devrait pas être celui qui donne une caractéristique d'une classe disciplinée car la discipline nécessaire est la même pour toutes les écoles quels que soient leurs moyens.

CONCLUSION DU THEME 1.

Les items qui constituent ce thème nous ont appris l'importance de la variable niveau socio-économique qui d'une part a été déterminante, mais aussi s'est avérée sans influence sur certaines questions.

Nous avons remarqué que les professeurs des écoles secondaires à statut socio-économique élevé croient plus que leurs élèves sont très respectueux alors que les professeurs des écoles à N.S.E.B pensent plus que leurs élèves sont relativement respectueux.

Cependant, les professeurs sans distinction de niveau socio-économique, s'accordent sur le fait qu'il faut doser la liberté d'expression des élèves en essayant surtout de satisfaire toutes les tendances. Il est aussi intéressant de signaler que les sujets de notre enquête définissent différemment la discipline en classe. Ceci nous aura permis de penser que chacun définit ce concept selon son désir de voir sa classe se comporter comme telle. Nous avons alors pu constater ce qui manque dans les classes des différents établissements qui ont fait l'objet de notre travail.

Pour ceux qui taxent d'indisciplinés les élèves des écoles secondaire privées de BUJUMBURA, nous avons constaté qu'ils ont une part de vérité. Cette idée a été soutenue par beaucoup de professeurs oeuvrant dans les écoles secondaires privées à niveau socio-économique bas, tandis que leurs collègues des écoles à niveau socio-économique élevé pensent plutôt que cette affirmation est gratuite. Nous avons appris avec ce thème que les professeurs des différents établissements apprécient aussi différemment la discipline de leurs élèves.

Thème n°2 : Les facteurs influençant la discipline en classe

Question n°4 : Les enseignants expérimentés s'adaptent mieux que les nouveaux surtout dans les classes les plus difficiles.
Commentez en quelques lignes...

Tableau n°19 : Répartition globale des réponses à la question n°4

Réponses	Fréquences	%
Adaptation à plusieurs situations	33	63.46%
Maîtrise de soi	16	30.76%
Tout dépend de la personnalité de chacun	3	5.77%

Le tableau ci-dessus nous montre que beaucoup de professeurs des écoles secondaires privées de BUJUMBURA, 33 sujets sur 52 soit 63.46%, affirment que les enseignants expérimentés s'adaptent plus que les nouveaux surtout dans les classes les plus difficiles.

Ce tableau nous indique également que 16 enseignants soit 30.76% affirment que l'expérience permet une adaptation dans les classes difficiles. Ils axent leur réflexion " sur la maîtrise de soi".

Ce tableau nous montre également une minorité de professeur, 3 sur 52 soit 5.77% qui ne soutient pas cette idée. Ces professeurs pensent que tout dépend de l'individu.

Tableau n°20 : Répartition des réponses selon la variable "niveau socio-économique".

N.S.E. Cas	N.S.E.E		N.S.E.B		TOTAL	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
Adaptation à plusieurs situations	11	64.71%	22	62.86%	33	63.46%
Maîtrise de soi	6	35.29%	10	28.57%	16	30.77%
Tout dépend de quelqu'un	0	0%	3	8.57%	3	5.77%
TOTAL	17	100%	35	100%	52	100%

Nous lisons dans ce tableau que :
d'une façon générale les répondants soutiennent que les enseignants expérimentés s'adaptent plus car ils sont habitués à plusieurs situations. La différence des pourcentages n'est pas énorme c'est-à-dire 64.71% dans les écoles à N.S.E.E contre 62.86% dans les écoles à N.S.E.B.

Il en est ainsi de ceux qui soutiennent que l'enseignant expérimenté acquiert une maîtrise de soi. Les enseignants des écoles à N.S.E.E défendent cette idée à 35.29% et ceux des écoles à N.S.E.B sont à 28.57%.
Les professeurs qui pensent que l'expérience n'a pas d'influence sont minoritaires : 8.57% et se retrouvent seulement dans les écoles à N.S.E.B.

Recourons au test du Khi-carré pour voir si la variable aurait influencé les réponses de nos sujets.

Tableau n°21

fo	fe	fo-fe	$[(fo-fe)-0,5]^2$	$\frac{[(fo-fe)-0,5]^2}{fe}$
11	10.79	0.21	0.08	0.01
6	5.23	0.77	0.07	0.01
0	0.98	- 0.98	2.19	2.24
22	22.21	- 0.21	0.50	0.02
10	10.77	- 0.77	1.61	0.15
3	2.02	0.98	0.23	0.11
				$x^2_{cal}=2.49$

Le Khi-carré (x) calculé est égal à 2.49. Le Khi-carré lu au degré de liberté $(3-1)(2-1) = 2$ et au seuil de probabilité.05 est égal à 5.99.

Nous constatons que le $x^2_{cal} < x^2_{lu}$. Donc les différences observées entre les réponses ne sont pas significatives, elles sont dues au hasard. La variable N.S.E n'a donc pas d'influence. L'expérience des enseignants leur permet de maîtriser la classe quelque soit le degré de difficultés. il y a un répondant qui l'exprime mieux :

" Les plus expérimentés s'adaptent mieux parce qu'ils ont déjà vécu plusieurs situations semblables et ils savent comment manier les élèves les plus difficiles et même ceux qui semblent les plus indisciplinés. Avec l'expérience, on évite la nervosité et la prise des décisions hâtives suite à la colère. "³⁷

³⁷ Propos d'un répondant.

Question n°5 :- Il semble que la personnalité de l'enseignant peut influencer la discipline en classe

- Montrer-le à partir des exemples tirés de votre vie quotidienne.

Tous les sujets sont d'avis que la personnalité peut influencer la discipline des élèves en classe. Cependant, leur justification est quelque peu nuancée et s'est résumée en 3 catégories :

1° L'enseignant comme modèle

2° L'autorité de l'enseignant

3° Les qualités intellectuelles de l'enseignant.

Tableau n°22 : Répartition globale des réponses à la question.

Réponses	Fréquences	%
L'enseignant est un modèle	20	38.46%
L'autorité de l'enseignant	15	28.85%
Les qualités intellectuelles	17	32.69%

Le tableau n°22 nous renseigne que la personnalité de l'enseignant est reconnue comme pouvant influencer la discipline en classe par les professeurs qui ont fait l'objet de notre enquête.

Toutes les réponses groupées en 3 catégories sont à fréquence sans grand écart. la caractéristique "modèle" intéresse plus de répondants que d'autres; 20 sujets sur 52 soit 38.46%. Ensuite 17 sur 52 sujets soit 32.69% appuient leur position sur les qualités intellectuelles du professeur et 15 autres sur 52 soit 28.85% défendent le style de commandement de l'enseignant.

Nous allons maintenant tenter un commentaire sur chaque réponse.

1°. L'enseignant est un modèle

Dans ses explications, un répondant nous a dit ce qui suit :

" L'élève est un thermomètre dont l'enseignant constitue la chaleur."³⁸

En effet, les élèves prennent leurs enseignants pour les "modèles". Ils apprennent par imitation; tout ce que le professeurs fait devant les élèves est capté et intériorisé par ces derniers. Robert DOTRENS' dit à ce propos :

" L'action éducative du maître débute et se manifeste surtout par son exemple. Il ne doit jamais oublier avec quelle acuité les enfants l'observent et le jugent. Il ne suffit pas de les conduire en leur disant : fais ce que je te dis, mais de ne jamais se départir d'une attitude, d'un langage, d'un comportement tel qu'il soit toujours possible de leur dire : fais ce que je fais."³⁹

³⁸ Propos d'un répondant.

³⁹ DOTRENS (R), Tenir sa classe, Yaoundé, Presse de centre de production des manuels et d'auxilliaires de l'enseignement, 1964, p.60.

Les élèves doivent généralement soumission et respect à leur professeur ; il ne serait pas donc étonnant qu'ils fassent comme fait leur maître. On sait que l'exemple est le meilleur moyen de transmission de connaissance. Qu'il soit donc bon ou mauvais on le verra s'installer chez les apprenants.

A supposer par exemple qu'un enseignant a une mauvaise prononciation de quelques mots en français, s'il enseigne le français en 1ère année de l'école primaire, son collègue qui enseigne en 2è année aura des problèmes dans la correction de la prononciation de ses élèves.

2°. L'autorité de l'enseignant

Souvent, les éducateurs éprouvent des difficultés liées à la conduite du groupe-classe. Ils hésitent sur le type de leadership qu'ils peuvent adopter. Comme l'attitude du professeur est déterminante sur le type de comportement et les réactions de ses élèves, une moindre erreur va faire basculer la balance disciplinaire.

R.DESAMAIS et R GINESTE prodiguent les conseils suivants aux meneurs de groupe :

" Entre les partisans de la discipline stricte les élèves obéissant au doigt et à l'oeil, et les partisans de la liberté absolue prétendant que l'enfant ne doit pas savoir ce qu'est l'obéissance et qu'il ne faut jamais faire violence à sa nature - il faut s'efforcer de trouver une force d'équilibre."⁴⁰

⁴⁰ DESAMAIS (R) et GINESTE (R), Face aux enfants, Paris, éd. Bourrelier, colin, 1963, p.303.

Les élèves des écoles privées sont pour la plupart des adolescents. Cette adolescence mêlée au fait qu'ils payent un minerval très élevé (sous-entendu ils payent leurs professeurs), ces élèves ont tendance à se comporter comme ils veulent.

Les professeurs de leur côté ne doivent pas se montrer trop autoritaires ni trop partisans du laisser-aller. Ils doivent plutôt se montrer "transparents" c'est-à-dire démocratiques sans se laisser surprendre par les indisciplinés d'une part et les bons élèves d'autre part.

3°. Les qualités intellectuelles de l'enseignant

Dans leur ouvrage conduite et animation de classe L.V JOHNSON et M.A.BANY affirment que :

" Le manque d'intérêt de l'élève quand les leçons ont été insuffisamment préparées par le maître, serait une cause de comportement anarchique de certains élèves."⁴¹

Il existe des travaux de recherche qui ont montré que les élèves des écoles secondaires privées sont moins intelligents par rapport à leur confrères des écoles secondaires publiques.

Pour attirer leur attention donc, il va falloir maîtriser la matière et surtout bien la transmettre à ces élèves qui accusent des lacunes.

⁴¹ (L.V) Johnson et (M.A) BANY, Conduite et animation de classe, Paris, Dunod, 1974, P.20.

L'enseignant doit être compétent et une bonne préparation est ici importante. Les élèves une fois qu'ils découvrent que la préparation de leur professeur est bonne, ils seront intéressés et attentifs.

En plus de la maîtrise effective de la matière, le professeur gardera de plus en plus son sérieux. En effet, certains professeurs exagèrent en nouant des relations affectives avec leurs élèves. Le danger à ce propos est que ces relations peuvent compromettre l'autorité dont chaque professeur a tellement besoin.

Question n°11 : Compte tenu des différences de niveau socio-économique des écoles secondaires privées de BUJUMBURA qui génèrent les différences des rémunérations, les professeurs qui enseignent dans ces écoles ne sont pas également motivés pour bien effectuer leur travail.

- . oui
- . non
- . expliquez

Tableau n°23 : Répartition globale des réponses à la question no 11 :

Réponses	Fréquences	%
Oui	35	67.31%
Non	17	32.69%

A la lecture des chiffres mentionnés dans le tableau, nous constatons que la majorité des répondants soit 35 sur 52 enquêtés ou 67.31% reconnaît que la rémunération constitue une source de motivation.

Il y a par contre 17 sur 52 répondants soit 32.69% qui n'attachent pas une grande importance à la rémunération. Ils mettent à l'avant plan la conscience professionnelle.

Tableau n°24 : Répartition des réponses selon la variable N.S.E

N.S.E Réponses	N.S.E.E		N.S.E.B		TOTAL	
	Frq	%	Frq	%	Frq	%
Oui	13	76.47%	22	62.86%	35	67.31%
Non	4	23.53%	13	37.14%	17	32.69%
Total	17	100%	35	100%	52	100%

Le tableau ci-dessus montre que les deux catégories de répondants:

- affirment à une forte majorité que la rémunération est une source de motivation chez les professeurs des écoles secondaires privés. Nous remarquons cependant que les proportions sont différentes : les professeurs des écoles secondaires privées à N.S.E.E. l'affirment à 76.47% contre 62.86% des écoles secondaires privées à N.S.E.B ;
- nient à minorité que la rémunération ne constitue pas une motivation chez un professeur conscient d'aider son pays. Les proportions sont ici aussi variables.

En effet, nous enregistrons 13 sujets sur 35 soit 37.14% dans les écoles à N.S.E.B contre 4 sujets sur 17 soit 23.53% dans les écoles à N.S.E

Vérifions à l'aide du test du Khi carré si les proportions différentes observées sont liées au hasard ou si elles sont dues à une cause systématique.

Tableau n°25

fo	fe	fo-fe	$[(fo-fe)-0,5]^2$	$\frac{[(fo-fe)-0,5]^2}{fe}$
13	11.44	1.56	1.12	0.10
4	5.56	- 1.56	4.24	0.76
22	23.56	- 1.56	4.24	0.18
13	11.44	- 1.56	1.12	0.10
				$x^2_{cal} = 1,14$

Le x^2 lu dans la table au degré de liberté 1 et au seuil de probabilité.05 = 3.84. Le $x^2_{calculé}$ est inférieur au x^2_{lu} . Les différences de proportions observées ne sont pas significatives. Le fait de dire que la différence des rémunération génère aussi les différences dans la motivation des professeurs des écoles privées, n'est pas influencé par le niveau socio-économique des écoles.

Néanmoins, on pourrait expliquer cette différence observée par le fait que les professeurs des écoles secondaires à N.S.E.E sont mieux payés que leurs collègues des écoles à N.S.E.B. Ceci amène ces premiers à être mieux motivés que les seconds.

Et comme les professeurs des écoles à N.S.E.B reconnaissent que leurs établissements ont peu de moyens, ils ont été aussi nombreux (37.14% contre 23,53% des écoles à N.S.E.E) à reconnaître qu'ils mettent en avant la conscience professionnelle.

Un répondant l'a exprimé ainsi :

" La profession d'enseignant exige de laisser de côté les considérations différentielles d'ordre socio-conomique afin de ne pas pécher contre la conscience professionnelle dans la transmission du savoir."⁴²

Néanmoins BASTIN(G) dans son ouvrage L'hécatombe scolaire pense que la conscience professionnelle est remise en cause par pas mal de facteurs. Il a écrit ceci :

" ... Le mal qui ronge le plus la conscience professionnelle des éducateurs est de voir leurs fonctions dévalorisées de plus en plus tant sur le plan des rémunérations que sur celui du prestige social. Les deux plans sont d'ailleurs intimement liés(...). La plupart des professeurs de l'enseignement secondaires ont des cumuls dans d'autres établissements et donnent des leçons particulières afin de rehausser à un niveau de vie mieux en rapport avec la qualification(...)."⁴³

Question n°12 : Quelle importance attribuez-vous aux maîtres de discipline ?

⁴² Propos d'un répondant.

⁴³ BASTIN (G), L'hécatombe scolaire, Bruxelles, Charles BESSART, 1966, PP.204-205.

Tableau n°26 : Répartition globale des réponses à la question n° 12 :

Réponses	Fréquences	%
. Assurent l'ordre et la régularité	44	84.62%
. La discipline est un travail de tout le monde	8	15.38%

Le tableau n°26 nous apprend que la grande majorité des répondants : 44 sur 52 soit 84.62% reconnaissent l'importance des maîtres de discipline. Ils avouent qu'ils assurent l'ordre et la régularité.

Il y a néanmoins 8 sujets sur 52 soit 15.38% qui pensent que la discipline n'est pas laissée aux seuls maîtres de discipline pour ainsi signifier qu'il s'agit d'un travail de tout le monde.

Tableau n°27 : Répartition des réponses selon la variable "N.S.E"

N.S.E Réponses	N.S.E.E		N.S.E.B		TOTAL	
	Frq	%	Frq	%	Frq	%
L'ordre et la régularité	9	52.94%	35	100%	44	84.62%
Travail de tout le monde	8	47.06%	0	0%	8	15.38%
Total	17	100%	35	100%	52	100%

Le tableau nous montre que tous les répondants des écoles à N.S.E.B reconnaissent que les maîtres de discipline sont indispensables car ils assurent l'ordre et la régularité; Cette position est soutenue par 9 sujets sur 17 soit 52.94% des professeurs des écoles à N.S.E.E

Ensuite, nous constatons qu'il y a un nombre assez important de professeurs des écoles à N.S.E.E, 8 sur 17 sujets soit 47.06% qui pensent autrement. Ils ne reconnaissent pas que les maîtres de discipline seraient très importants car ils aperçoivent qu'ils sont capables de les remplacer valablement.

En effet, à l'Ecole Indépendante nous avons pu remarquer qu'il n'y a pas de maîtres de discipline et les autorités nous ont assuré que cela ne constitue aucun problème. Il est à remarquer que cette argument n'est soutenu par personne dans les écoles à N.S.E.B

Utilisons le Khi-carré pour voir l'importance de la variable.

Tableau n°28

fo	fe	fo-fe	$[(fo-fe)-0,5]^2$	$[\frac{(fo-fe)-0,5}{fe}]^2$
9	14.38	- 5.38	34.57	2.40
8	2.62	5.38	23.81	9.10
35	29.38	5.38	23.81	0.80
0	5.38	- 5.38	34.57	6.43
				$x^2_{cal} = 18.73$

Le Khi-carré lu dans les tables au degré de liberté 1 et au seuil de probabilité.05 est égal à 3.84. Le x^2 cal est 18.73.

Nous constatons que x^2 cal est de loin supérieur au x^2 lu. Nous concluons donc que l'importance que nos répondants accordent aux maîtres de discipline dépend de la nature de l'école où ils travaillent.

En effet, la grande majorité reconnaît que les maîtres de discipline assurent l'ordre et la régularité dans les écoles à N.S.E.B. Ces écoles sont surpeuplées et ils ont besoin de beaucoup de maîtres de discipline qui les encadrent lorsqu'ils sont en dehors.

Il convient de signaler que ce sont les professeurs des écoles à N.S.E.E qui disent que les maîtres de discipline n'ont pas un grand rôle à jouer. Les écoles privées à N.S.E.E n'ont pas de maîtres de discipline à proprement parler, ce sont des professeurs qui sont pour la plupart "à temps plein" qui jouent aussi ce rôle d'encadrer les enfants. Les propos de celui-ci en dit plus :

" Je pense que tout le monde est maître de discipline. Ce n'est pas un travail pour un certain groupe seulement. "⁴⁴

Nous pensons que même ces professeurs qui reconnaissent que les maîtres de discipline sont le pivot même de la discipline, ne devraient pas oublier que ce ne sont pas les encadreurs qui viendront assurer l'ordre des élèves qui dérangent en classe.

⁴⁴ Propos d'un répondant.

Les professeurs n'attendent pas tout des maîtres de discipline, chacun est maître de discipline dans sa classe. Il reviendra donc au professeur d'organiser la classe pour que les leçons se donnent dans les bonnes conditions qui soient.

Question n°13 : Dans votre établissement sont-ils

- suffisants ?
- un peu suffisants ?
- insuffisants ?

Tableau n°29 : Répartition globale des réponses à la question n°13

Réponses	Fréquences	%
Suffisants	26	50 %
Un peu suffisants	12	23.08 %
Insuffisants	5	9.62 %
N'existent pas	9	17.31 %

Le tableau nous fait découvrir que la moitié de nos informateurs jugent que les maîtres de discipline sont en nombre suffisant. Il y a aussi un nombre moins important; 12 sur 52 soit 23.08% qui jugent que les maîtres de discipline ne suffisent pas.

Nous découvrons également qu'il y a 9 sujets d'enquête sur 52 soit 17.31% qui nous apprennent que les maîtres de discipline n'existent pas dans leur établissement.

5 autres répondants sur 52 soit 9.62% nous disent que les maîtres de disciplines sont peu suffisants.

Tableau n°30 : Répartition des réponses selon la variable "N.S.E"

N.S.E Réponses	N.S.E.E		N.S.E.B		TOTAL	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
Suffisants	5	29.41%	21	60%	26	50%
Peu suffisants	0	0%	5	14.29%	5	9.62%
Insuffi- sants	3	17.65%	9	25.71%	12	23.08%
n'exis- tent pas	9	52.94%	0	0%	9	17.31%
Total	17	100%	35	100%	52	100%

Ce tableau nous indique que la majorité des professeurs des écoles à N.S.E.E signalent qu'il n'existe pas de maîtres de discipline dans leur établissement alors que ce cas n'est pas signalé dans les écoles à N.S.E.B. Ces derniers signalent plutôt à 60% c'est-à-dire 21 sujets sur 35 que les maîtres de discipline sont en nombre suffisant tandis que dans les écoles à N.S.E.E 5 sur 17 sujet seulement partagent le même avis.

5 enquêtés sur 35 soit 14.29% dans les écoles à N.S.E.B disent que les maîtres de discipline sont peu suffisants mais chez les écoles à N.S.E.E personne ne signale ce cas.

En ce qui est de l'insuffisance des maîtres de discipline 3 sur 17 soit 17.65% des professeurs des écoles à N.S.E.E répondent de la sorte contre 9 sur 35 ou 25.71% des écoles à N.S.E.B.

A l'aide de ces chiffres, nous nous rendons compte qu'il y a des différences entre les deux catégories. Nous remarquons également que même les professeurs d'une même catégorie n'apprécient pas le nombre des maîtres de discipline de la même façon.

Nous allons utiliser le Khi-carré pour voir si ces différences observées sont significatives ou sont dues tout simplement au hasard.

Tableau n°31

fo	fe	fo-fe	$[(fo-fe)-0,5]^2$	$\frac{[(fo-fe)-0,5]^2}{fe}$
5	8.5	-3.5	16	1.88
0	1.6	-1.63	4.54	2.78
3	3.92	-0.92	0.85	0.22
9	2.94	6.06	30.91	10.51
21	17.5	3.5	9	0.51
5	3.37	1.63	1.28	0.35
9	8.08	0.92	0.18	0.02
0	6.06	-0.06	43.03	7.10
				X ² cal = 23.41

Le Khi-carré lu dans la table au degré de liberté 3 et au seuil de probabilité.05 est égal 7.82.

Le Khi-carré calculé est de 23.41. Il est de loin supérieur au Khi-carré/lu. Nous concluons alors que les différences observées sont significatives.

Il est difficile de connaître la vérité : nous pensons néanmoins que les maîtres de discipline ne sont pas suffisants dans toutes ces écoles privées. Les professeurs des écoles à N.S.E.B sont pour la plupart des vacataires et apparemment n'ont pas le temps de s'apercevoir que les maîtres de disciplines sont oui ou non suffisants. Ils s'aperçoivent seulement que les élèves sont disciplinés par rapport à ce qu'ils croyaient et ainsi ils pensent que c'est l'oeuvre des encadreurs.

Pour les écoles à N.S.E.E, là aussi les encadreurs ne sont pas suffisants et n'existent même pas dans certaines écoles comme l'école indépendante.

Ces écoles, qu'elles soient de niveau socio-économique élevé ou bas, le recrutement des encadreurs s'avère plus que nécessaire. Ils permettront la bonne application du règlement d'ordre intérieur. Dans les écoles où les professeurs sont à temps plein, il faudra leur partager le rôle d'encadrement pour que les enfants ne se sentent pas délaissés.

Question n°14 : Pensez-vous qu'il existe une différence du point de vue discipline entre un enfant issu d'une famille riche et un autre issu d'une famille pauvre ? Oui

Non

. Justifier votre réponse

Tableau n°32 : Répartition globale des réponses à la question n°14

Réponses	Fréquences	%
Oui	26	50%
Non	26	50%

Ce tableau nous montre que les avis sont bien partagés. En effet, la moitié pensent que oui, l'autre moitié que non. Les uns croient qu'il y a une nette différence au niveau de la discipline entre les enfants des deux catégories, les autres qu'il n'y en a pas.

Tableau n°33 : Répartition des réponses selon la variable "Niveau socio-économique"

N.S.E Réponses	N.S.E.E		N.S.E.B		TOTAL	
	Frq	%	Frq	%	Frq	%
Oui	9	52.94%	17	48.57%	26	50%
Non	8	47.06%	18	51.43%	26	50%
Total	17	100%	35	100%	52	100%

Sans recourir au test de Khi-carré, nous remarquons que les différences ne sont pas énormes et que par conséquent elles ne sont pas significatives.

Il faut cependant constater que ce sont les professeurs des écoles à N.S.E.E qui pensent plus que leurs collègues des écoles à N.S.E.B, qu'il existe une différence du point de vue discipline entre un enfant issu d'une famille riche et l'autre issu d'une famille pauvre : 52.94% contre 48.57%.

Après cette analyse quantitative, nous passons à l'analyse qualitative car il leur a été demandé de justifier leur position.

Les partisans de la différence avancent des arguments qui accusent surtout l'enfant riche.

" L'enfant riche se croit tout permis du fait de la richesse de son père. Avec l'argent, mon vieux on peut tout. L'enfant pauvre a appris à se résigner de par la situation familiale et chercher à percer dans la vie. Il n'a pas de probabilité de changer d'établissement. "⁴⁵

Le professeur a devant lui beaucoup d'enfants de niveau socio-économique différent. Les uns sont riches, les autres sont pauvres ou entre les deux positions. Lorsqu'un enseignant dispense son cours il ne fait pas de recensement économique mais il peut penser ou croire que parmi les élèves indisciplinés, il y en a qui le sont délibérément et d'autres qui y sont entraînés.

D'une manière générale, l'enfant qu'il soit riche ou pauvre doit adopter le même comportement que ces pairs. Ceux qui pensent qu'il n'y a pas de différence, insistent beaucoup sur l'éducation reçue en milieu familial et à la nature de l'éduqué lui-même. Ils disent ce qui suit :

" Tout dépend de l'enfant et de la famille. On peut être indiscipliné parce que les parents sont défaillants indépendamment de la richesse, tout comme on peut être indiscipliné alors que les parents ont tout fait pour éduquer leur enfant. "⁴⁶

⁴⁵ propos d'un répondant.

⁴⁶ propos d'un répondant.

Nous constatons finalement que l'indiscipline des élèves ne dépend pas du niveau socio-économique de leurs familles. Le seul secret reste alors dans l'organisation interne des écoles. Une école bien organisée au niveau encadrement, aura nécessairement des élèves disciplinés car ils suivront scrupuleusement le règlement d'ordre intérieur.

Conclusion partielle du thème 2 : Les facteurs influençant la discipline en classe

Les questions 4 et 5 ont été entièrement soutenues par nos répondants. En effet, la majorité de nos répondants affirment avec nous que quelles que soient les difficultés de la classe, un enseignant expérimenté s'adapte mieux qu'un nouveau car il connaît déjà beaucoup de situations analogues.

En ce qui est de la personnalité, l'enseignant doit être un bon exemple à suivre. Il a été aussi question de savoir l'importance de la rémunération. Ce facteur semble ne pas être un facteur motivant. Il est tout de même intéressant de signaler que les professeurs des écoles à N.S.E.E. se sont montrés plus motivés que leurs confrères des écoles à N.S.E.B qui eux, ont voulu masquer la réalité.

Nous avons pensé que les encadreurs ou les maîtres de discipline constituent un facteur important qui influence la discipline. A ce sujet, nous avons pu nous rendre compte que ce sont les professeurs des écoles à N.S.E.E qui pensent que les encadreurs n'ont pas un grand rôle à jouer dans le maintien de la discipline en classe. Ces enseignants estiment qu'ils sont capables de les remplacer valablement. Cela trouve explication en ce qu'ils sont majoritairement à temps-plein et qu'ils se répartissent les rôles d'encadrement.

Les professeurs des écoles à N.S.E.B pensent à leur tour que les encadreurs sont indispensables et aimeraient d'ailleurs les voir en nombre suffisant. Les enseignants des écoles à N.S.E.B sont pour la plupart à temps partiel ou vacataires, ils ne voient pas comment ils pourraient bien encadrer leurs élèves compte tenu de leur grille-horaire très surchargée.

Néanmoins, il faut faire remarquer que les encadreurs quoi qu'ils soient indispensables, les professeurs doivent à leur tour organiser leur classe car le comportement de l'élève en dehors diffère de celui qui se manifeste en classe.

Thème 3 : La sphère relationnelle entre les différents partenaires éducatifs.

Question n°9 : Qu'est-ce qui prime dans vos relations avec les élèves :

- l'obéissance
- la matière
- les deux

Tableau n°34 : Répartition globale des réponses à la question n° 9

Réponses	Fréquences	
Obéissance	10	19.23%
Matière	14	26.92%
Les deux	28	53.83%

A travers ce tableau nous lisons que la majorité de nos répondants croient que l'obéissance et la matière sont indispensables pour nouer des relations efficaces avec leurs élèves.

Nous enregistrons deux autres catégories, l'une attachant une importance particulière à l'obéissance; 10 sur 52 sujets soit 19.23% et l'autre catégorie privilégiant la matière ; soit 14 sur 52 sujets enquêtés ou 26.92%.

Tableau n° 35 : Répartition des réponses par rapport à la variable "N.S.E."

N.S.E. Réponses	N.S.E.E		N.S.E.B		TOTAL	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
Obéissance	4	23.53%	6	17.14%	10	19.23%
Matière	4	23.53%	10	28.57%	14	26.92%
Les deux	9	52.94	19	54.29%	28	53.85%
TOTAL	17	100%	35	100%	52	100%

L'analyse de ce tableau nous montre que 9 sur 17 informateurs soit 52.94% appartenant aux écoles à N.S.E.E privilégient les deux (obéissance et matière). Le même avis est partagé par 54.29% des sujets appartenant aux écoles à N.S.E.B soit 19 sur 35 informateurs.

Il y a aussi 4 sur 17 sujets soit 23.53% des écoles à N.S.E.E. contre 6 sur 35 soit 17.14% qui attachent une grande importance à l'obéissance dans leurs relations avec les élèves.

L'autre groupe privilégie la matière:
Nous enregistrons 4 sur 17 soit 23.53% des professeurs oeuvrant dans les écoles à N.S.E.E contre 10 sur 35 soit 28.57% des enseignants des écoles à N.S.E.B.

Les différences ne sont pas énormes, mais pour ne pas tirer une conclusion erronée, voyons à l'aide de Khi-carré si les différences observées sont significatives ou si elles sont dues au hasard.

Tableau n°36

fo	fe	fo-fe	$[(fo-fe)-0,5]^2$	$[\frac{(fo-fe)-0,5}{fe}]^2$
4	3.27	0.73	0.05	0.01
4	4.58	-0.58	1.17	0.25
9	9.15	-0.15	0.42	0.46
6	6.73	-0.713	1.15	0.22
10	9.42	0.58	0.01	0.00
19	18.85	0.15	0.12	0.01
				Le $x^2_{cal} = 0.95$

Le x^2_{lu} au seuil de probabilité .05 et au degré de liberté 2 est égal à 5.99.

Le x^2_{lu} est supérieur au $x^2_{calculé}$.

Nous concluons que le fait que les professeurs aient attaché une importance à l'obéissance, à la matière ou tout simplement aux deux (matière & obéissance), ne dépend pas de la nature de l'école.

En effet, comme on le dit souvent, "tous les chemins mènent à Rome"; le professeur dans sa classe se choisit un côté qu'il juge fort pour le soutenir dans son action à la fois éducatrice et instructive, l'essentiel restant de maîtriser la matière et savoir la transmettre.

Les professeurs sont là pour viser la formation tant humaine que scientifique. Nous pensons aussi qu'il serait souhaitable que les éducateurs attachent une même importance aux deux concepts qui sont pour nous interdépendants; l'un appuie l'autre.

Question n°10 : Estimez-vous que dans votre établissement les relations avec les partenaires éducatifs (directeur, enseignants, parents) sont :

- Très bonnes
- Bonnes
- Assez bonnes
- Mauvaises

Tableau n°37 : Répartition globale des réponses à la question n°10

Réponses	Fréquences	%
Très bonnes	16	30.77%
Bonnes	33	63.46%
Assez bonnes	3	5.77%
Mauvaises	0	0%

Ce tableau nous fait voir que la majorité des professeurs soit 33 sur 52 ou 63.46%, nous affirment que la collaboration entre les partenaires éducatifs est "bonne".

Nous remarquons aussi que 16 sur 52 ou 30.77% des professeurs des écoles secondaires privées faisant l'objet de notre enquête, affirment que la collaboration avec les différents partenaires éducatifs est "très bonne".

Il y a enfin ceux qui ont osé affirmer que la collaboration entre les partenaires éducatifs (directeur, enseignant, parents) est "assez bonne". Ils sont à 3 sur 52 soit 5.77% à dire que la collaboration entre les différents partenaires éducatifs est "assez bonne", peut être pour ne pas avouer qu'elles sont "mauvaises". Cette dernière réponse n'ayant pas eu de partisans.

**Tableau n°38 : Répartition des réponses à la question n°10
selon la variable "N.S.E".**

N.S.E	N.S.E.E		N.S.E.B		TOTAL	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
Réponses						
Très bonnes	12	70.59%	4	11.43%	16	30.77%
Bonnes	5	23.53%	28	80%	33	63.46%
Assez bonnes	0	0%	3	8.57%	3	5.77%
Total	17	100%	35	100%	52	100%

Il ressort de ce tableau que 12 sujets sur 17 professeurs oeuvrant dans les écoles à N.S.E.E. soit 70% trouvent que la collaboration avec les partenaires éducatifs est : "très bonne". Nous retrouvons le même avis chez 4 sur 35 professeurs des écoles à N.S.E.B soit 11.43%.

La majorité des professeurs des écoles à N.S.E.B. C'est-à-dire 28 sujets sur 35 soit 80% contre une minorité des écoles à N.S.E.E. C'est-à-dire 5 sur 17 soit 23.53% affirment que la collaboration entre les différents partenaires éducatifs est "bonne".

Le même tableau nous apprend qu'il n'y a aucun professeur des écoles à N.S.E.E. qui estime que la collaboration entre les partenaires éducatifs est assez bonne, tandis que du côté de ceux oeuvrant dans les écoles à N.S.E.B il y en a 3 sur 35 soit (8.57%) qui ont répondu de la sorte.

Voyons à l'aide χ^2 si les différences observées sont significatives ou sont liées au hasard.

Tableau n°39

fo	fe	fo-fe	$[(fo-fe)-0,5]^2$	$\frac{[(fo-fe)-0,5]^2}{fe}$
12	5.23	6.77	39.31	7.52
5	10.78	-5.78	39.44	3.66
0	1.31	-1.31	3.28	2.50
4	10.77	-6.77	52.85	4.91
28	22.21	5.79	27.98	1.26
3	2.69	0.31	0.04	0.01
				$x^2_{cal} = 19.86$

Le x^2 lu dans les tables au seuil de probabilité.05 et au degré de liberté $L = (3-1)(2-1) = 2$ est égal à 5.99. Le x^2 calculé est supérieur au x^2 lu; cela signifie donc que l'hypothèse nulle est rejetée. Nous concluons que la manière d'apprécier (chez nos enquêtés) la collaboration des partenaires éducatifs principaux est liée au niveau socio-économique de l'école.

En effet les professeurs oeuvrant dans une école à N.S.E.E apprécient plus que leurs confrères d'une école à N.S.E.B la collaboration des différents partenaires éducatifs. Nous pensons que cela est dû au fait que les parents des élèves fréquentant une école à N.S.E.E ont un niveau socio-culturel élevé qui éveillerait en eux un intérêt particulier les poussant à suivre de près leurs enfants à l'école.

A noter que ces élèves même s'ils ont réussi au concours national leurs parents préfèrent qu'ils restent dans ces écoles au lieu de fréquenter le secteur public.

A la différence des premiers, les seconds c'est-à-dire les parents des élèves dont le niveau socio-économique est dans l'ensemble moins élevé n'ont pas assez d'intérêt à suivre leurs enfants à l'école.

Les écoles privées sont généralement gérées par le personnel de l'école et les parents, le ministère de tutelle n'intervenant que très rarement. Ces responsables devraient alors garder à l'esprit qu'ils sont tous des partenaires au service d'une même cause qu'est l'éducation.

Dans l'éducation de leurs enfants, la discipline prendra le devant car c'est elle qui va générer tous les résultats scolaires escomptés. Pour favoriser le développement harmonieux de l'élève leurs efforts doivent tendre vers le même but et leurs relations devraient débiter normalement dès la première année de l'école primaire.

L'enseignant à lui seul ne peut rien en tant que représentant de la famille. Il serait donc hasardeux de croire qu'il peut faire mieux que la famille toute entière (parents + personnel enseignant). Il donne alors le maximum de ce qu'il peut et son apport complète normalement celui des parents. La collaboration devient donc une nécessité impérieuse non seulement pour tous les partenaires éducatifs, mais aussi pour la nation qui a besoin des enfants bien éduqués pour aider à son développement socio-politico-économique.

Question n°15 : Selon vos observations de tous les jours, quelles sont les fautes les plus importantes que vos élèves commettent envers les autorités ?

Tableau n°40 : Répartition globale des réponses à la question n°15. Les réponses à cette question sont groupées en 3 catégories.

Réponses (catégories)	Fréquences	%
Insolence et refus d'ordre	30	57,69%
Bavardage et absences	13	25%
Pas de fautes remarquables	9	17.31%

Ce tableau nous apprend que les fautes les plus graves commises par les élèves vis-à-vis de leurs autorités sont surtout des fautes qui ont trait à l'insolence et au refus d'ordre signalées par 30 professeurs sur 52 enquêtés soit 56,69%.

La deuxième catégorie regroupe comme fautes, les bavardage et les absences : elles sont signalées par 13 sujets sur 35 soit 25%.

La troisième catégorie est celle des professeurs qui ne remarquent chez leurs élèves aucune faute grave. Ils ne sont pas très nombreux c'est-à-dire 9 sur 52 soit 17,31%

**Tableau n°41 : Répartition des réponses selon la variable
"N.S.E"**

N.S.E	N.S.E.E		N.S.E.B		TOTAL	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
Insolence et refus d'ordre	10	58.82%	20	57.14%	30	57.69%
Bavardage et absence	2	11.76%	11	31.43%	13	25%
Pas de fautes remarquables	5	29.41%	4	11.43%	9	17.31%
Total	17	100%	35	100%	52	100%

A travers ce tableau nous remarquons que les fautes ne sont pas également appréciées par les professeurs des différents établissements.

- La première catégorie (insolence et refus d'ordre) a été indiquée par beaucoup de professeurs des écoles à N.S.E.E par rapport à ceux des écoles à N.S.E.B, c'est-à-dire 58.82% contre 57.14%.

- La catégorie regroupant le bavardage et l'absence est signalé par beaucoup de professeurs des écoles à N.S.E.B par rapport aux professeurs des écoles secondaires privées à N.S.E.E. Il s'agit de 31.43% contre 11.76%.

- La dernière catégorie (pas de fautes remarquables) est soutenue par 29,41% des sujets enquêtés des écoles à N.S.E.E contre 23.53% des sujets enquêtés appartenant aux écoles à niveau socio-économique bas (N.S.E.B).

Nous allons utiliser le test du Khi-deux pour voir si ces différences observées sont significatives ou sont liées au hasard.

Tableau n° 42

fo	fe	fo-fe	$[(fo-fe)-0,5]^2$	$\frac{[(fo-fe)-0,5]^2}{fe}$
10	9.80	0.2	0.09	0.01
2	4.25	-2.25	7.56	1.78
5	2.94	2.06	2.43	0.83
20	20.19	-0.19	0.48	0.02
11	8.75	2.25	3.06	0.35
4	6.06	-2.06	6.55	1.08
				$x^2_{cal} = 4.07$

x^2_{lu} au seuil de probabilité.05 et au degré de liberté 2 est égal à 5.99. Nous remarquons que le x^2_{cal} . est inférieur au x^2_{lu} . Il est à conclure que les différences observées ne sont pas significatives, le niveau socio-économique n'a pas influencé les réponses de nos informateurs.

Toutefois, il convient de signaler que les professeurs des écoles à N.S.E.E sont majoritaires à dire que leurs élèves sont insolents et arrogants.

Les professeurs les plus tolérants de ces mêmes écoles quant à eux, affirment qu'ils ne voient pas de fautes à souligner. Ils sont respectivement (ces deux groupes) 58.82% et 29.41%.

Du côté des écoles à N.S.E.B, nous constatons que les grands pourcentages se remarquent aux fautes de la 1ère catégorie 57.14% et celles de la 2ème catégorie 31.43%.

Nous remarquons enfin que les fautes commises ne sont pas appréciées de la même façon.

Question n°16 : Vos élèves commettent-ils des fautes qui méritent un renvoi définitif ?

oui

non

Tableau n°43 : Répartition globale des réponses à la question n°16

Réponses	Fréquences	%
Oui	29	55.77%
Non	23	44.23%

Le tableau n°43 nous indique que 29 sur 52 enquêtés répondent que les élèves de leurs établissement commettent des fautes qui méritent un renvoi définitif.

Il y a par contre 23 autres sur 52 enquêtés soit 44.23% qui estiment que leurs élèves ne commettent pas de fautes qui méritent un renvoi définitif.

**Tableau n°44 : Répartition des réponses selon la variable
"N.S.E"**

N.S.E	N.S.E.E		N.S.E.B		TOTAL	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
Réponse						
Oui	8	47.06%	21	60%	29	55.77%
Non	9	52.94%	14	40%	23	44.23%
Total	17	100%	35	100%	52	100%

Nous constatons dans ce tableau que 21 sur 35 sujets enquêtés dans les écoles à N.S.E.B soit 60% affirment que leurs élèves commettent des fautes très graves envers les autorités contre 8 sur 17 sujets enquêtés soit 47.06% dans les écoles à N.S.E.E.

Le même tableau nous indique que 9 sujets sur 17 soit 52.94% des professeurs oeuvrant dans les écoles à N.S.E.E affirment qu'il n'y a pas de fautes commises qui méritent un renvoi définitif. Le même avis est partagé par 14 sur 35 sujets enquêtés dans les écoles à N.S.E.B.

A l'aide du Khi-carré, nous allons voir si les différences observées entre les réponses exprimées par nos informateurs des deux catégories sont significatives ou sont dues au hasard.

Tableau n°45

fo	fe	fo-fe	$[(fo-fe)-0,5]^2$	$\frac{[(fo-fe)-0,5]^2}{fe}$
8	9.48	- 1.48	3.92	0.41
9	7.52	1.48	0.96	0.13
21	19.52	1.48	0.96	0.05
14	15.48	- 1.48	3.92	0.25
				$x^2_{cal} = 0.84$

Le x^2 lu dans les tables au seuil de probabilité.05 et au degré de liberté $(2-1)(2-1) = 1$. est égal à 3.84.

Le x^2 calculé est égal à 0.84.

Nous constatons que le Khi-carré calculé est inférieur au Khi-carré lu. La variable niveau socio-économique de l'école n'a pas influencé le point de vue des professeurs sur le jugement de la punition "exclusion de l'école" des fautes commises par leurs élèves. Cela témoigne qu'on peut infliger n'importe quelle punition dans toutes les écoles sans distinction de "niveau socio-économique".

Conclusion partielle sur le thème n°3 :**La sphère relationnelle entre les différents partenaires éducatifs.**

Les professeurs privilégient la matière et l'obéissance dans leurs relations avec les élèves. Ces deux concepts sont tous importants, chacun se cherchera un moyen de les exploiter pour satisfaire son travail. Les enseignants ou le corps enseignant en général devra toujours faire appel au concours des parents car la discipline dans les écoles n'est pas le fait exclusif des seuls professeurs.

A ce sujet, les professeurs des écoles à N.S.E.E sont satisfaits de bonnes relations qui s'établissent entre les différents partenaires éducatifs. Leurs collègues des écoles à N.S.E.B estiment à leur tour que ces relations ne sont pas bonnes. Le contact fréquent des différents partenaires éducatifs pourrait remédier à certains problèmes comme certaines fautes commises par les élèves. Il faut que les professeurs adressent un rapport aux parents d'élèves pour que ces derniers apportent leur contribution.

En effet, les fautes avancées; l'arrogance et l'insolence, les absences...peuvent diminuer de fréquence avec le concours des partenaires concernés. La réponse à cette question relative aux fautes commises ne semble pas être influencée par le niveau socio-économique de nos informateurs.

A chaque faute commise, une punition appropriée. Cette idée s'aperçoit dans les différentes réponses données par nos enquêtes. Cependant, pour la sanction "renvoi définitif", même s'il est possible de l'infliger, beaucoup pensent qu'il faut attendre la fin de l'année pour se décider à l'exclusion.

Question n°18 : Proposez des suggestions en rapport avec la mise en valeur de la discipline et plus particulièrement dans les écoles privées.

Tableau n°46 : Répartition des réponses à la question n°18 par rapport au N.S.E

N.S.E	N.S.E.E		N.S.E.B		TOTAL	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
Collaboration franche entre les partenaires éducatifs	11	64.71%	17	48.57%	28	53.85%
Recrutement des éducateurs consciencieux et en nombre suffisant	8	47.06%	15	42.86%	23	44.23%
Rigueur dans les punitions	3	17.65%	5	14.29%	8	15.38%
Rigueur dans les inscriptions et régularité dans le paiement des salaires	2	11.76%	3	8.57%	5	9.62%
Pas de réponses	2	11.76%	10	28.57%	12	23.08%

En interprétant ce tableau, nous allons attacher une grande importance aux propositions dont les pourcentages sont élevés.

Ce tableau nous montre que les professeurs à N.S.E.E, 11 sur 17 enquêtés soit 64.17%, plus que ceux écoles à N.S.E.B qui sont 17 sur 35 soit 48.57%, proposent une franche collaboration entre les partenaires éducatifs.

Ils ont aussi été nombreux à soutenir la proposition qui concerne "le recrutement des éducateurs consciencieux et en nombre suffisant". Il s'agit de 8 sur 17 enquêtés dans les écoles à N.S.E.E. soit 47.06% contre 15 SUR 35 enquêtés dans les écoles à N.S.E.B soit 42.85%.

Les enseignants des écoles à N.S.E.E se sont démarqués également en proposant la rigueur dans les punitions à infliger. Ils sont 3 sur 17 soit 17.65% contre 5 sur 35 soit 14.29%.

Ils ont aussi été nombreux à suggérer la même proposition dans les inscriptions et la régularité dans le paiement des salaires. Nous enregistrons 2 sur 17 soit 11.76% contre 3 sur 35 soit 8.57%

Nous constatons en définitive que les professeurs des écoles à N.S.E.E attachent une importance particulière à l'amélioration de la discipline des élèves à l'école, tandis que leurs confrères des écoles à niveau socio-économique bas ne sont pas très explicites dans les propositions d'amélioration des comportements des élèves à l'école.

Ils se sont distinguées plutôt en s'abstenant de donner des propositions. En effet ils ont été 10 sur 35 soit 28.57% des professeurs enquêtés dans les écoles à N.S.E.B à ne rien proposer qui puisse améliorer la discipline des élèves en classe contre 2 seulement sur 17 soit 11.76% des professeurs oeuvrant dans les écoles à N.S.E.E. à ne rien proposer qui puisse améliorer la discipline des élèves en classe contre 2 seulement sur 17 soit 11.76% des professeurs oeuvrant dans les écoles à N.S.E.E. A ce propos il y a un professeur appartenant aux écoles à N.S.E.B qui a été on ne peut plus clair en écrivant ce qui suit :

" Aujourd'hui, tout a basculé avec la crise et rien ne pourra remédier à la situation aussi longtemps que perdure la crise. "⁴⁷

Nous pensons que ces propos sont très significatifs; ses collègues ne voient pas eux non plus quelles propositions donner pour maintenir et promouvoir la discipline à l'école et ils ont préféré ne rien suggérer.

Nous constatons par conséquent, que les professeurs des écoles à N.S.E.E sont plus optimistes que leurs confrères des écoles à N.S.E.B qui vont jusqu'au découragement. Cependant, il faut toujours tenter, essayer beaucoup de possibilités et chaque fois associer tout le monde qui est concerné par l'éducation des élèves à l'école. Nous pouvons citer le directeur, les professeurs, les parents et même les élèves qui ne veulent pas peut-être qu'on leur impose des choses sans consultation préalable.

⁴⁷ Propos d'un répondant

CONCLUSION GENERALE.

Dans notre travail de recherche, nous avons cherché à découvrir les différentes conceptions des professeurs des écoles privées en rapport avec la discipline des élèves en classe. Nous nous sommes intéressés aux écoles privées en essayant de faire une comparaison basée sur le niveau socio-économique.

Nous avons approché les professeurs de ces dites écoles pour nous rendre compte de la vraie image de la discipline en classe dans ces écoles. En effet, l'opinion publique mal informée accuse beaucoup les élèves de ces établissements, affirmant gratuitement qu'ils sont tous des indisciplinés. Nous avons pu constater que les écoles privées à la surprise de l'opinion, font peut-être mieux que les écoles publiques.

Nos constatations :

Signalons tout de suite que d'une façon générale, les professeurs des écoles privées de BUJUMBURA (ceux qui ont fait l'objet de notre enquête) ont une bonne conception de la discipline de leurs élèves en classe. Quoique la majorité des professeurs oeuvrant dans ces écoles soit à temps-partiel, il convient de remarquer que toutes ces écoles essayent d'élaborer un règlement d'ordre intérieur qui permet aux élèves de se conduire d'une façon satisfaisante.

Dans les écoles à N.S.E.E, cela ne pose aucun problème car tous les enseignants assument correctement le double rôle, celui d'éduquer et d'instruire. Mais aussi dans les écoles à N.S.E.B où les professeurs à temps-plein sont minoritaires, ils font appel à la conscience de chaque élève l'invitant à suivre scrupuleusement le règlement,

car c'est lui qui a sollicité cette place de son propre gré. L'élève doit se rappeler constamment que l'école l'ayant accueilli à sa demande, ne pas obéir à son règlement peut provoquer son expulsion.

L'élève doit alors éviter tout comportement capable d'entraver la discipline et mettre en cause sa réussite escomptée.

Néanmoins, il faut aussi signaler que les professeurs à eux seuls ne peuvent rien de consistant. Ils doivent alors travailler de concert avec les différents partenaires éducatifs de l'école (les parents, l'entourage de l'école, l'autorité locale...).

En ce qui est de la vérification des hypothèses, nous rappelons notre hypothèse générale énoncée comme suit:

" Les professeurs des écoles secondaires privées à niveau socio-économique élevé croient beaucoup plus que ceux des écoles privées à niveau socio-économique bas que la discipline des élèves en classe est fonction du niveau socio-économique "

A partir de toutes les comparaisons que nous avons faites, nous avons remarqué que cette hypothèse est entièrement confirmée. En effet, à chaque question posée, nous avons comparé les réponses en tenant compte du "N.S.E.E". Nous nous sommes rendus compte que de toute manière, les professeurs des écoles à "N.S.E.E" ont une opinion plus favorable de la discipline de leurs élèves que les professeurs des écoles à "N.S.E.B".

Pour les hypothèses opérationnelles, nous avons chaque fois eu recours au Khi-carré qui nous a permis de nous rendre compte de l'influence de la variable et partant de la validité des hypothèses.

Rappelons d'abord la première :

1°. " Les professeurs des écoles secondaires privées de Bujumbura à N.S.E.E croient que leurs relations avec les partenaires éducatifs (de l'école) ne posent pas de problèmes pour l'encadrement de leurs élèves, tandis que les professeurs des écoles secondaires privées de BUJUMBURA à N.S.E.B croient qu'ils rencontrent beaucoup de problèmes dans l'encadrement de leurs élèves."

Pour bien connaître et comprendre certaines réactions de son élève, l'enseignant doit faire appel à l'aide des parents des élèves. Ainsi, il se rendra compte de vrais mobiles qui font que l'enfant agit de telle ou de telle autre manière.

En effet, les parents connaissent plus que quiconque le comportement de leur enfant. Ils savent de par le passé que leur enfant a eu tel ou tel autre problème dans son enfance ; qu'il est naturellement turbulent ou maladif. Bref, ils possèdent tout un tas d'informations capables d'éclairer l'enseignant sur la façon dont il faut traiter l'élève.

C'est pour ces raisons que les professeurs ne doivent pas hésiter à convoquer les parents pour les entretiens aussi productifs que possible.

Cette hypothèse a été confirmée dans tous les cas. Les professeurs des écoles à N.S.E.E ne rencontrent aucun problème quant aux bonnes relations de collaboration entre

les différents partenaires éducatifs. On remarque que dans ces écoles, ce sont les parents qui viennent payer eux-mêmes le minerval de leurs enfants; et qu'à ce moment, l'occasion se présente de poser quelques questions relatives aux comportements de l'enfant en question mais aussi de la performance scolaire.

Pour les écoles à N.S.E.B, les relations de collaboration entre les partenaires éducatifs ne sont pas au bon fixe. La plupart des professeurs étant à temps partiel, les autorités de ces écoles éprouvent d'abord des difficultés de rassembler tous les professeurs pour pouvoir débattre de la question des élèves. Ils ne sont pas disponibles au même moment et il est difficile de s'entretenir avec tout le monde, un à un.

Il s'avère de ce fait difficile de s'entretenir avec tous les partenaires éducatifs de l'école pour traiter du bon encadrement de leurs élèves. Faisons remarquer que ces enseignants à temps partiel dans les écoles privées, se retrouvent à temps-plein dans d'autres établissements. Ils sont alors prêts à répondre à tout engagement dans ces derniers faute de quoi ils seront mal côtés. C'est pour cette raison qu'ils ne sont pas très disponibles.

Voyons enfin la dernière hypothèse : elle s'énonce comme suit :

2°. " **Les professeurs de toutes ces écoles (sans distinction de niveau socio-économique) pensent que la discipline des élèves en classe peut aussi dépendre de la personnalité et de l'expérience du professeur. Par conséquent " dans les classes où il y a indiscipline, elle serait beaucoup plus manifeste chez les professeurs nouveaux que chez les plus anciens "**.

Avec cette hypothèse-elle aussi confirmée-nous avons pu remarquer que les deux concepts personnalité et expérience constituent les piliers même de l'éducation. En effet, l'enseignant n'est pas devant les élèves pour étaler les connaissances qu'il possède, ni encore moins de terroriser les élèves pour qu'ils suivent attentivement, mais il doit plutôt se montrer capable de maîtriser toutes les imperfections capables de ternir son métier.

Il doit ainsi favoriser un bon climat de communication afin que personne ne se sente frustrée. M.LESCURE formule à ce propos la remarque suivante :

" Il est possible, il est vrai de créer un climat tel que les personnes se frôlent sans communiquer sinon sur un plan tout à fait superficiel. Mais on ne saurait dans ce cas parler d'éducation et à la limite, la machine remplacerait ces individualités déjà mécanisées." ⁴⁸

L'expérience et la personnalité sont pratiquement indissociables. Les enseignants non expérimentés veulent abuser de leur autorité en usant de la "force" pour exiger aux élèves une conformité de comportement et cela pensent-ils pour avoir la paix.

Ils oublient que les élèves à leur tour réagissent en se conduisant comme des bêtes traquées qui ne cherchent plus rien d'autre qu'à se défendre ou qu'à se soustraire à une agression vécue comme imminente.

⁴⁸ LESCURE (M.), Les carences éducatives, Toulouse, Privat, 1978, PP.193-194.

Disons pour clore cette conclusion qu'au terme de ce travail, il serait prétentieux d'affirmer que nous avons fait un tour d'horizon complet de tous les aspects de la discipline en classe. Les conclusions auxquelles nous avons abouti ne sont pas généralisables à toutes les écoles privées. Elles sont certes des points de référence capables d'éclairer un profane, du rapport interhumain dans les écoles privées.

Notre travail s'est effectué alors que le BURUNDI se trouvent dans une crise socio-économique et morale sans précédent, sans doute nos conclusions peuvent changer aussitôt la crise terminée.

Nous avons donc fait une étude comparative de la discipline en classe dans les écoles privées en tenant compte de la variable "N.S.E". Nous pensons que ce travail nous aura permis de casser le mythe qui tend à mettre en cause la discipline dans les écoles privées au profit des écoles publiques. Certains enseignants ont plutôt accusé les écoles publiques d'être maintenant pleines d'élèves indisciplinés. Un répondant a déclaré ceci :

" (...) ces derniers temps, on enregistre pas mal d'incidents qui se produisent dans les écoles publiques où les élèves font pression pour le départ du dirigeant de l'école et où ils détruisent le matériel de l'école parce qu'on leur avait demandé de régler les frais scolaires tandis que dans les écoles privées cette sorte d'incidents ne s'est jamais produit."⁴⁹

⁴⁹ Propos d'un répondant

D'autres se sont montrés hostiles à l'opinion qui taxe d'indisciplinés les élèves des écoles privées. Tel ce professeur à temps plein dans une école publique qu'il n'a pas voulu citer, qui a révélé ce qui suit :

" Je crois qu'ils ignorent ce qui se passe dans les écoles privées. Moi j'enseigne dans une école publique et je fréquente quelques écoles privées. J'ai déjà constaté tout à fait le contraire. Les élèves des écoles publiques sont plutôt les plus indisciplinés."⁵⁰

L'école privée comme tout autre organisation privée se retrouve plutôt avec beaucoup d'avantages. Nous remarquons que ce sont les écoles privées qui sont aujourd'hui capables d'achever leurs programmes.

Elles sont donc à encourager et devraient sans doute se montrer très productives d'ici quelques années.

Il serait néanmoins souhaitable que ceux qui veulent fonder ces écoles, prennent toutes les dispositions nécessaires afin que les élèves étudient eux-aussi dans de bonnes conditions. Le ministère de tutelle est ici interpellé, afin d'analyser bien le dossier avant d'agréeer une école privée.

⁵⁰ Propos d'un autre répondant

BIBLIOGRAPHIE.A. OUVRAGES GENERAUX.

1. BANY (M.A) et JOHNSON (L.V), Conduite et animation de la classe, Paris, Dunod, 1974
2. BASTIN (G), L'hécatombe scolaire, Charles Bessart, Bruxelles, 1966
3. BERGE (A), La liberté dans l'éducation, et scarabée, Paris, 1964
4. CLAVEL (J) et FOUQUET (M), L'éducateur et ses responsabilités
Paris Ed. E.S.F, 1978
5. DAVAL (R), Traité de Psychologie, Paris, P.U.F., 1964
6. DE LANSCHERE (G), Introduction à la recherche en Education
Liège, Georges Thone, 1966
7. DESAMAIS (R) et GINESTE (R), Face aux enfants, éd Bourrelier
Paris, 1963
8. D'HAINAUT (L), Concepts et méthodes de la statistique
Tome 1, Paris ed. Labor, 1975
9. DOTRENS (R), Tenir sa classe, Yaoundé, Presse du centre de production de manuels et d'auxiliaires de l'Enseignement, 1964.
10. ELIADE (B), L'école ouverte, Paris, ED. du seuil, 1980

11. FILLOUX (J), Du Contrat pédagogique, Paris, Dunod, 1974
12. FROIDURE (E), Les Sanctions en Education, Récompense et châtiment, ed. du plein Air
13. HOVASSE (C), La Liberté et l'autorité devant les enfants de notre temps, éd du centurion,
14. JAVEAU (C), L'Enquête par questionnaire, Bruxelles, E.U.B., 1972
15. LESCURE (M), Les carences éducatives, Toulouse, Privat, 1978
16. MACAIRE (F) et RAYMOND (P), Notre beau métier, ISSY les moulineaux éd. Saint-Paul, 1964.
17. MAKARENKO (A), Problème de l'éducation scolaire soviétique, MOSCOU, éd. du progrès, 1962
18. MAUCO (G), Psychanalyse et Education, 4è éd., Aubier Montaigne,
19. MENDEL (G), Pour décoloniser l'enfant, socio-analyse de l'autorité, Paris, Payot, 1974
20. MUCCHIELLI (R), Psychologie de la relation d'autorité, 3è éd. (revue et augmentée) Paris.E.S.F. 1978
21. MIALARET (G) et PHAM (D), Statistiques à l'usage des éducateurs, Paris, P.U.F. 1967

22. NTAWURISHIRA (L), L'évolution pédagogique et la Société, Tome II Presses universitaires, BUJUMBURA, 1989
23. SYNDERS (G), Pédagogie progressiste, Paris, P.U.F, 1975

**B. MEMOIRES, DICTIONNAIRES,
REVUE ET AUTRES DOCUMENTS.**

1. NDIZIGIYE (L) Représentations des élèves des écoles secondaires privées de BUJUMBURA en rapport avec leur vie scolaire, U.B, F.P.S.E, Mars 1988
2. NDAYISHIMIYE Conception de la discipline en classe par les enseignants des écoles primaires
Enquête menée en canton de BURURI U.B,
F.P.S.E, 1983
3. FOULQUIE (P), Dictionnaire de la langue pédagogique
Paris, P.U.F, 1971
4. LAFON (R), Vocabulaire de psychologie et de psychiatrie de l'enfant, Paris, P.U.F., 1963
6. Bureau d'éducation rurale (B.E.R) Programmes, directives méthodologique pour les classes de l'école communautaire rénovée.
7. Groupe d'auteurs, Revue des sciences de l'éducation
Vol II, Numéro 3, Montréal,
Automne, 1976
8. GIRUKWISHAKA (P), Nos rapports avec nos élèves, in
Revue nationale d'Education du Burundi
n°6 BUJUMBURA, 1965

ANNEXE : LE QUESTIONNAIRE

Université du Burundi
Faculté de Psychologie
et des Sciences de l'Education

Cher Professeur,

Le présent questionnaire auquel nous vous prions de répondre avec soin a été élaboré dans le but de recueillir des informations indispensables à la réalisation d'un travail de mémoire.

Notre sujet de travail est en rapport avec la discipline des élèves dans vos classes. Nous vous avons choisis parce que nous estimons que vous êtes les mieux indiqués pour nous donner des informations utiles.

Ainsi nous vous demandons de bien vouloir répondre le plus individuellement possible et avec sincérité.

Par ailleurs, nous vous garantissons l'anonymat. Donc il n'est aucunement nécessaire de marquer votre nom sur la feuille de réponses. Et les réponses que vous nous donnerez ne seront lues que par nous mêmes.

Nous vous remercions d'avance.

Ernest GIRUKWIGOMBA
Etudiant de la Faculté de
Psychologie et des Sciences
de l'Education
II^e Licence.

- 1. Etablissement :

- 2. Vis-à-vis d'une autorité (envers vous-même, vos collègues, votre directeur...) les élèves devraient être normalement respectueux.

. Qu'en est-il de vos élèves ? Sont-ils :

- Très respectueux
- Relativement respectueux
- Moins respectueux

. Comment le constatez-vous ?

.....
.....
.....
.....

- 3. Une classe où les élèves ont le droit d'exprimer librement leurs idées, leurs sentiments, leurs problèmes est une classe qui à la longue finit par être insupportable.

Etes-vous

- . Tout à fait d'accord
- . En partie d'accord
- . Pas d'accord

Expliquez :

.....
.....
.....

- 4. Les enseignants expérimentés s'adaptent mieux que les nouveaux surtout dans les classes les plus difficiles.

Commentez en quelques lignes

.....
.....
.....
.....

5. Il semble que la personnalité de l'enseignant peut influencer la discipline en classe.

. Montrez-le à partir des exemples tirés de votre vie quotidienne.

.....
.....
.....
.....

6. Définissez la discipline en classe.

.....
.....
.....
.....

7. Il existe une certaine opinion qui taxe d'indisciplinés les élèves qui fréquentent les écoles secondaires privées.

. Que dites-vous de cette opinion ?

.....
.....
.....
.....

8. Est-ce que les élèves de votre établissement méritent ce qualificatif ?

- Beaucoup
- Quelques uns
- Aucun

9. Qu'est-ce qui prime dans vos relations avec les élèves?

- L'obéissance
- La matière
- Les deux

10. Estimez-vous que dans votre établissement les relations avec les partenaires éducatifs (directeur, enseignants, élèves, parents) sont :

- . Très bonnes
- . Bonnes
- . Assez-bonnes
- . Mauvaises

11. Compte tenu des différences de niveau socio-économique des écoles secondaires privées de BUJUMBURA qui génèrent la différence des rémunérations les professeurs qui enseignent dans ces écoles ne sont pas également motivés pour bien effectuer leur travail.

Oui Non

. Expliquez

.....
.....
.....
.....

12. Quelle importance attribuez-vous aux maîtres de discipline dans les écoles secondaires ?

.....
.....
.....
.....

13. Dans votre établissement, sont-ils :

- Suffisants
- Un peu suffisants
- Insuffisants
- N'existent pas

14. Pensez-vous qu'il existe une différence du point de vue discipline entre un enfant issu d'une famille riche et un autre issu d'une famille pauvre.

Oui

Non

. Justifiez votre réponse.

.....
.....
.....
.....

15. Selon vos observations de tous les jours, quelles sont les fautes les plus importantes que vos élèves commettent envers les autorités ?

.....
.....
.....
.....

16. Vos élèves commettent des fautes qui méritent un renvoi définitif ?

Oui

Non

17. Quelles sont d'après vous les caractéristiques d'une classe disciplinée ?

1.

4.

2.

5.

3.

18. Proposez des suggestions en rapport avec la mise en valeur de la discipline à l'école et plus particulièrement dans les écoles privées.

.....
.....
.....
.....